

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

Le Négoçant Canadien

COMMERCIAL, INDUSTRIEL, FINANCIER ET D'ASSURANCE.

Vol. 3—No. 13

MONTREAL, 31 DECEMBRE, 1873.

[52 PAR ANNÉE

LE NEGOCIANT CANADIEN

PUBLIÉ DANS LES INTÉRÊTS DU

COMMERCE et de L'INDUSTRIE

PARAISSANT LE

JEUDI de CHAQUE SEMAINE

Le *Négoçant Canadien* est le seul journal de ce genre publié en langue française

Il contient les informations commerciales les plus complètes. La revue est sous la direction spéciale de M. L. E. Morin, courtier. Son expérience et les relations qu'il doit à sa position sont de sûrs garants que cette partie du journal ne laisse rien à désirer.

Une remise libérale est accordée aux annonceurs à long termes.

Les abonnements et les annonces sont reçus au bureau du journal, No. 30, Rue St. Gabriel.

Abonnement, - - - - \$2.50 par an
Payé durant le premier mois - 2.00 "

Annonces - 10 cts par ligne par insertion

L. E. MORIN & CIE

EDITEURS-PROPRIETAIRES.

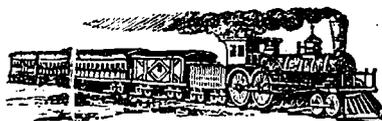
P. L. TOUSSIGNANT,

SYNDIC OFFICIEL, ARTHABASKAVILLE,
Sollicite respectueusement de MM. les marchands, les affaires qu'ils peuvent avoir dans le district d'Arthabaska sous l'Acte de Faillite de 1869.

Chemins de Fer du Canada Central

DE

Brockville et d'Ottawa.



Achetez vos Billets pour Ottawa via
Brockville.

Certains arrangements ont été pris avec
les Trains du Grand-Tronc.

Trois Trains Express Quotidiens.

DEPART.	
Brockville.....	7.30 A. M. 4.00 P. M.
Ottawa.....	9.30 do 4.45 do
Renfrew.....	9.00 do 3.00 do
ARRIVEE.	
Ottawa.....	8.00 P. M. 12.30 P. M.
Renfrew.....	2.00 do 9.45 do
Brockville.....	1.50 do 9.45 do

Ces chemins sont de la même largeur que le Grand Tronc, et il n'y a par conséquent aucun transbordement de fret une fois que les wagons ont été chargés.

Rockville, 6 Mai 1872.

H. ABBOTT,
Gérant.

N. RENAUD & CIE

MARCHANDS DE

Farine, Grains & Provisions

No. 34, RUE DES ENFANTS TROUVES

MONTREAL

Formation de Société

Nous soussignés avons l'honneur d'informer le public que nous avons formé une Société sous les noms et raison de N. RENAUD et Cie., pour faire le commerce de FARINE, GRAINS et PROVISIONS.

N. RENAUD,
F. LARIN,
A. E. GAGNON.

30-30

MEULES FRANCAISES

ET

ECOSSAISES

Pierres à Meules, Blocs

ETC., ETC., ETC.

AUX

Propriétaires de Moulins, Meuniers et autres

Les soussignés offrent en vente

Meules pour moulins à farine

(Diverses grandeurs.)

do pour mouler le blé,

do pour mouler l'avoine,

do pour écaler l'avoine,

do écossaises pour l'avoine,

Meules pour perler l'orge (à manufacturer le Pot Barley.)

AUSSI :

Blocs français assortis pour meules de

différentes sortes,

Le tout garanti de première qualité et à des prix extrêmement modérés.

N. RENAUD & CIE.,

34, Rue des Enfants Trouvés.

W. & F. P. CURRIE & CIE.

100, RUE DES SŒURS GRISES.

Importateurs de Fer en Saumon, Fer en Barres, plaques de Bouilloires, Fer galvanisé, Plaques du Canada, Plaques d'Etain,

TUBES POUR BOUILLOIRES, TUBES A GAZ

Etain en Lingot,	Rivets	Marbre Veiné
Cuivre en Lingot,	Fil de Fer	Ciment Romain,
Cuivre en Feuilles,	Fil d'Acier	Do de Portland
Antimoine,	Vitres,	Do du Canada,
Zinc en Feuilles	Peintures,	Tuile à Paver,
Zinc en Lingots	Terre à brique,	Vases de Jardin,
Piomb en Saumon,	Fine Covers	Dessus Chemn.,
Rouge de Piomb	Briches afeur-Fontaines,	

Blanc de Piomb, TUYAUX de DRAINAGE, Tuiles à Paver, Encastures d'Alcôtes, Etc. Manufacturiers de SŒFS, CHAÎNES, et RESORTS pour Lits. Un stock considérable toujours en main.



Chemin de Fer le Grand Tronc DU CANADA

ARRANGEMENTS 'HIVER

Chars Palais (Pullman) et magnifiques Chars ordinaires et neufs à tous les Trains de Jours, Chars Palais Doroits, à tous les Trains de Nuit, sur toute la Ligne.

Les Trains partiront maintenant de Montréal comme suit:

ALLANT A L'OUEST

Malle Quotidienne pour Prescott, Ogdensburg, Ottawa, Brockville, Kingston, Newville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Goderich, Buffalo, Détroit, Chicago et tous les points de l'Ouest à 8.30 A. M. Express de nuit do do do ... 8.00 P. M. Train de la Malle de Nuit pour Toronto et toutes les stations intermédiaires 6.00 A. M. Train de passagers pour Brockville et toutes les stations immédiates 4.00 P. M. Trains laissant Montréal pour Lachine, à 6.00 A. M., 7.00 A. M., 8.25 A. M., 12.00, midi, 3.00 P. M., 5.00 P. M., et trains laissant Lachine pour Montréal, à 6.25 A. M., 8.00 A. M., 9.15 A. M., 1.00 P. M., 3.30 P. M., 5.30 P. M., et 7.00 P. M., 10.10 P. M. Le Train de 8.00 P. M. va à la frontière.

ALLANT AU SUD ET A L'EST.

Express pour Boston via Vermont Central 8.45 A. M. Express pour New-York et Boston via Vermont Central à 8.45 P. M. Train pour Rouses Point communiquant avec les steamers du Lac Champlain 3.00 A. M. Train pour Boston via le Chemin de Fer de Jonction des Cantons du Sud-Est, à 7.30 A. M. Train d'accommodation pour Island Pond et les stations intermédiaires 7.00 P. M. Train de la malle pour Island Pond et les stations intermédiaires 4.00 P. M. Express de nuit pour Island Pond, Gorham, Portland, Boston, et les Provinces d'en Bas 10.00 P. M. Train de la malle de nuit pour Québec, arrêtant à St. Hilaire et à St. Hyacinthe, à 11.00 P. M.

Comme la ponctualité dépend des connexions avec les autres lignes, la Compagnie ne sera pas responsable des trains qui n'arriveront pas et ne partiront pas des stations aux heures nommées. La magnifique vapeur "F. A. L. MOUTH," communiquera avec le Chemin de Fer le Grand Tronc, laissera Portland pour Halifax, N. E., tous les Mardis, à 5.30 p. m. Ce vapeur offre tout le confort possible aux passagers et pour le transport du fret.

Le vapeur "CHASE" fera aussi le voyage entre Portland et Halifax.

La Compagnie Internationale des Steamers faisant le trajet en connexion avec le Chemin de Fer le Grand Tronc, laisse Portland tous les Lundis et Jedis à 6.00 p. m., pour St. Jean, N. B., etc., etc.

BAGAGE ÉTIQUETÉ.

On pourra acheter des billets aux principales stations de la compagnie.

Pour plus amples informations et l'heure de départ et de l'arrivée de tous les Trains aux stations intermédiaires du chemin, s'adresser au bureau ou on vend des billets, à la Station Bonaventure ou au Bureau No. 14, Rue St. Jacques

C. J. BRYDGES
Directeur-Gérant.

Montréal, 8 oct, 1873

LA

CIE. D'ASSURANCE ROYALE CANADIENNE

Contre le Feu et les Accidents de la Mer

Capital autorisé \$5,000,000

Cette Compagnie, s'étant conformée aux conditions de l'Acte, est maintenant autorisée et est prête à accepter

TOUTES ESPECES DE RISQUES CONTRE LE FEU

A des Taux Modérés

Toutes les réclamations seront payées immédiatement après que la perte sera établie

DIRECTEURS:

Hon. JOHN YOUNG, President

J. F. SINCENNES, Vice-President

ANDREW ROBERTSON,
J. R. THIBAUDEAU,
L. A. BOYER, M. P.,

JOHN OSTELL,
W. F. KAY,
M. C. MULLARKY,

ANDREW WILSON.

Secrétaire-Trésorier..... ARTHUR GAGNON.
Gérant..... ALFRED PERRY.

Bureau Principal, 160 Rue St. Jacques
17 septembre 1873.

J. HUDON & Cie

IMPORTATEURS

D'ÉPICERIES, VINS, LIQUEURS ET PROVISIONS EN GROS

No. 304, Rue St. Paul et 247, Rue des Commissaires

MONTREAL

J HUDON,

CHAS. HEBERT,

A. S. HAMELIN



AVIS DU GOUVERNEMENT.

DEPARTEMENT DES DOUANES.

OTTAWA, 7 NOV. 1873.

ESCOMPTE autorisé sur les envois américains jusqu'à nouvel ordre : 6 par cent.

R. S. M. BOUCHETTE,
Commissaire des Douanes.

AVIS

Demande sera faite au Parlement fédéral à sa prochaine session, pour une charte incorporant une compagnie à fonds social limité sous le nom de la "Compagnie de Protection Commerciale," pour le rétablissement économique des créances douteuses et autres fins. Le siège principal des affaires de la Compagnie sera en la Cité de Montréal.
Montréal, 2 octobre 1873.

P. A. MERCIER,
Gérant.

\$5 A \$20 PAR JOUR

On DEMANDE des AGENTS dans toutes les classes de la société qui désirent travailler, de l'un ou de l'autre sexe. Jeunes ou vieux pourront faire plus d'argent en travaillant pour nous dans leurs moments de loisir ou en consacrant entièrement leur temps à notre service que dans n'importe quelle autre occupation. Pour les particularités qui seront fournies gratis, s'adresser à

G. STINSON & CIE.,
Portland, Maine.

Grand Magasin du Chemin de Fer du Nord

L. A. LESIEUR

Entrepot d'Épiceries, Liqueurs

ETC, ETC, ETC

Marché Bonsecours

(ANCIEN MAGASIN DE LA RIVIERE)

Effets portés à domicile,
24 avril

BUREAU DE POSTE, Montréal, 1er décembre 1873.

Distribuées.		MALLES.	Levées	
A. M.	P. M.	ONTARIO.	A. M.	P. M.
8.30	Ottawa, p. chemin de fer (a)	7.15	6.45
11.00	Province d'Ontario..... (a)	7.15	6.45
.....	6.30	Rivière Ottawa par route	6.00
QUEBEC.				
.....	Québec, Trois-Rivières et Sorol, par vapeur.....
.....	Québec, p. chemin de fer Townships, C.F.T. Riv. Arthabaska et Riv. du Loup.....	7.00
8.00	St. René et Hemmingford	7.00
.....	2.00	St. Hyacinthe et Sherbrooke	6.00	2.00
8.11	St. Jean et Roux's Pt.	3.15
10.00	Shafford et la jonction du chemin de fer Vt.....	2.15
10.00	1.45
MALLES LOCALES				
10.00	Beauharnois (route).....	6.00
11.00	Chambly.....	7.45	3.15
11.00	St. Césaire.....	7.45	3.15
11.00	Contrecoeur, Varanoc et Verchères.....	1.30
11.00	Côte St. Paul et Tanneries Ouest.....	8.15	2.15
10.00	5.45	Hungtingdon.....	6.00	2.00
9.30	2.00	Lachine.....	6.00	2.00
10.00	St. Lambert.....	1.45
9.30	2.15	Laprairie.....	6.00	1.30
10.00	Longueuil.....	7.00
.....	N. Glasgow & St. Récollet	7.00	3.00
.....	Terrebonne & St. Vincent	7.00	3.00
9.30	5.00	Pointe St. Charles	8.30	5.00
.....	1.30	St. Laurent, St. Eustache, St. Scholastique, et Belle-Rivière.....	7.00
.....	3.30	St. Jérôme, Ste. Rose et Ste. Thérèse.....	7.00
10.00	St. Jean & Station, St. Armand.....	8.00	2.30
8.00	Trois-Rivières par la Roche Nord.....	1.30
PROV. MARITIMES.				
.....	N-Brunswick et Isle P.E.	3.15
.....	Halifax, N-E.....	7.00
Les malles pour T. Neuve sont envoyées tous les jours à Halifax, et de là la transmission se fera tous les vendredis alternatifs à partir du 2 Juil.				
ETATS-UNIS.				
8&10	Boston et les Etats de la Nouv.-Angleterre, excepté le Maine.....	7.00	2.15
8&11	New-York et les Etats du Sud.....	2.15
8&10	Island Pond, Portland et le Maine.....	3.15&7
8.11	Etats de l'Ouest et du Pacifique et Manitoba.....	7.00	6.00
INDES OCCIDENTALES.				
Lettres, etc., payés d'avance via N.-York, sont expédiés chaque jour à New-York d'où partent les autres malles.....				
Pour Havane et Indes Occidentales via Havane, tous les jours P.M.				
Pour St. Thomas, les Indes Occidentales et Brésil, le 23ème jour de chaque mois.				
GRANDE BRETAGNE,				
Par la ligne Canadienne. Vendredi..... 7.00				
Par la ligne Cunard, Boston, Lundi..... 2.30				

(a) Les sacs de la maille par les chars sont ouverts de 7.30 a. m. et 7.00 P. M.
b) do. ouverts jusqu'à 1.20 P. M.

Les lettres enregistrées doivent être déposées 15 minutes avant la fermeture des malles.

Les boîtes à lettres dans les rues sont visitées à 10.30 A. M., 1.00, 5.00 et 9.00 P. M.
Le Dimanche à 9.00 P. M.

\$5.00 MOULINS A COUDRE \$5.00

Première classe et complets sous tous les rapports.

AGENTS DEMANDES

Avantages extraordinaires, Cirulaires, Echantillons de couture, etc., gratis.

COMPAGNIE MANUFACTURIERE HOPE

20, University Place

New-York.

4 sept. 1873

33

REVUE COMMERCIALE.

Pour la semaine finissant le 30 Décembre 1873.

Nous avons vu il y a quelques jours s'inaugurer parmi les fabricants de salaisons de la Province d'Ontario un mouvement pour rappeler la loi concernant l'inspection de certains produits de provenance canadienne qui a déjà eu des résultats si heureux et pour le commerce, et les pour consommateurs quoique cette partie de la loi qui les concerne ne soit pas obligatoire. La partie de la loi qui règle l'inspection obligatoire du beurre n'a pas été mise en opération en conséquence de certaines omissions auxquelles on pourra remédier pendant la prochaine session. La passation seule de cette loi a eu d'heureux résultats tant pour Ontario que pour la Province de Québec, car la qualité du beurre a subi déjà une amélioration marquée sur les années précédentes et cet article a commandé en conséquence des prix plus élevés dont les fermiers ont été les premiers à profiter.

Nous croyons savoir que dans notre ville et à Québec, moins qu'une demi douzaine de maisons engagées dans le commerce de poisson vont essayer un mouvement pour faire rappeler la partie de la loi qui rend l'inspection du poisson obligatoire. On connaît les raisons qui font agir ces personnes. Heureusement que jusqu'à présent leurs mouvements n'ont rencontré que peu de succès. Ces messieurs n'en sont pas à leur premier essai, car, si nous sommes bien informés ils auraient déjà demandé que la loi qui les concerne ne fût pas mise en opération cette année. La rumeur prétend qu'à une demande aussi absurde, ils n'auraient pas reçu de réponse. Nous mettons aujourd'hui le commerce en garde contre les menées de cette petite clique et nous espérons fermement que les trois mille marchands du Canada qui font le commerce de poisson ne se feront pas faire la loi par cette demi douzaine de mécontents qui se voient couper les vivres et qui sont ramenés à l'ordre par une loi que leurs propres excès ont créée.

La question de l'inspection se trouve encore cette année sur le programme des questions à discuter à la Chambre de Commerce de la Puisseance. Le fonctionnement de la partie de la loi qui a été mise en opération en a laissé voir les défauts, et des amendements seront très probablement recommandés pour rendre la loi plus parfaite. Les Chambres de Commerce locales devraient donner des instructions spéciales à leurs délégués de s'opposer fortement au rappel de la loi soit en partie soit en entier. Il ne s'est pas écoulé suffisamment de temps pour apprécier tous les bienfaits que cette loi est destinée à faire et ce serait un pas en arrière que de la rappeler en face des bénéfices qu'elle a déjà rapportés.

La fraude dans le commerce de poisson est, paraît-il, contagieuse, car en parcourant certains journaux américains on voit la copie d'une pétition signée par les marchands engagés dans ce commerce à Boston, à New-York, à Baltimore et à Philadelphie, sans parler des villes de l'Ouest, qui demande au congrès de passer des lois strictes pour arrêter les fraudes qui se commettent dans la salaison du poisson et dans le poids. Les États-Unis copieraient-ils le Canada par hasard ?

La fabrication des salaisons en notre ville n'est guère commencée. Les recettes de pores ont été jusqu'à présent peu considérables et les cours comparativement élevés auxquels ils ont été tenus n'ont pas été de nature à induire à des forts achats. On croit que la salaison en Canada sera de beaucoup au-dessous de ce qu'elle était l'année dernière. Les journaux américains nous font aussi connaître que jusqu'à cette date, on a pu constater une diminution très marquée et dans le nombre de pores qui seront envoyés à l'abattoir comme aussi dans la moyenne des poids.

Le Budget public la liste suivante des maisons de Québec qui ont chargé et expédié des vaisseaux au Royaume-Uni depuis l'ouverture jusqu'à la clôture de la navigation cette année.

Pour le Royaume-Uni.	Vaisseaux.	Tonnex.
R R Dobell & Cie.....	166	140090
J Sharples Fils & Cie.....	120	88666
John Burtall & Cie.....	89	62544
Allan Gilmour & Cie.....	79	65246
A F A Knight.....	65	47911
Roberts, Smith & Cie.....	54	40572
Ross & Cie.....	35	29235
James Connolly.....	27	17528
Henry Fry & Cie.....	26	15325
Allans, Rae & Cie.....	67	95556
Robertson & Cie.....	13	16235
C W Wilson.....	14	9041
Pemberton & Cie.....	17	9838
Price & Cie.....	10	7951
Wm M McPherson.....	8	13208
J J Bew.....	4	3951
D R McLeod.....	4	2685
Carbray & Houth.....	4	2632
D D Calvin & Cie.....	4	4254
J Anderson.....	4	2755
J McLaren.....	5	3869
Hamilton Frères.....	2	1406
Maîtres, etc., etc.....	39	18603
Total.....	847	698501

Pour les Provinces Maritime, E.-U., etc.

W & R Brodie.....	49	3080
Hunt, Brock & Cie.....	27	2237
A Fraser & Cie.....	12	975
Verret, Fraser & Cie.....	7	453
C Joncas.....	29	1939
Sewell, Cook & Cie.....	6	383
W H Jeffery & Cie.....	6	385
Gulf Ports SS Cie.....	31	16737
Maîtres, etc., etc.....	73	5737
Total.....	231	26927

Nous venons de finir une semaine de grand calme pour le commerce de gros. Le commerce de détail a été passablement occupé mais le volume des affaires est resté au-dessous des années dernières. Il est évident qu'il y a manque d'argent chez un grand nombre. Le seul changement important que nous avons à signaler est une hausse de cinq centins par gallon sur les alcools domestiques.

Farines.—La demande pour les farines ne s'améliore toujours pas, au contraire, le volume des transactions diminue tous les jours, à tel point que c'est à peine si nous pouvons signaler une ou deux transactions par jour. Les cours sont presque entièrement nominaux.

Céréales.—Aucune transaction à signaler.

Graines.—Absence complète de transaction.

Comestibles.—Aucun changement à signaler sur les cours de la semaine dernière.

Épicerie.—Le calme que nous avons signalé la semaine dernière se continue toujours.

Spiritueux.—Demande active pour les spiritueux domestiques.

On cote maintenant l'alcool 50 degrés en douane 55c, acquitté \$1.49½ par gallon, le whisky de seigle en douane, acquitté 80½c.

Une nouvelle distillerie.

Le 22 décembre avait lieu l'inauguration de la manufacture de liqueurs de MM. Humbert et Cie.

Nous empruntons à l'*Événement* la plus grande partie de son compte-rendu sur ce que l'on peut appeler la fête des liqueurs.

« La cérémonie, dit l'*Événement*, a eu lieu, hier après-midi. À 4 heures, les vastes salles de la distillerie Humbert et Cie., se remplissaient d'une foule considérable d'invités parmi les citoyens les plus marquants de Québec.

« La distillerie occupe tout un carré au coin des rues Prince-Edouard et la Couronne, sur les bords de la rivière Saint-Charles. En entrant dans l'usine, ce qui frappe surtout, c'est la propreté et l'ordre qui régnent dans tous les appartements; on se croirait dans une chocolaterie parisienne. La salle principale où l'on jouissait d'une température tiède comme à l'ombre au printemps, était garnie de myriades de bouteilles, de flocons contenant les sirops les plus délicieux et quelques eaux-de-vie particulières.

« Tableau féérique que toute cette installation; c'était à se croire transporté dans ce pays prodigieux de bonbons célébré par Fénelon dans une de ses fables et dont le récit seul fait venir une tonne d'eau à la bouche. Il y avait des pyramides de sirop, embouteillé bien entendu, que vous contemplez et qui vous contemplaient. Le soir, il vient de bonne heure ces jours-ci, lorsque toutes ces pyramides furent illuminées à l'intérieur, la réflexion de la lumière à travers les myriades de bouteilles juxta posées et remplies de sirops rouges ou libéraux, bleus ou conservateurs, violets, verts, jaunes, eut un effet splendide et provoqua un sentiment d'admiration chez tous les assistants.

« Bientôt les propriétaires de la distillerie invitèrent les gens à juger du contenu des bouteilles. L'assaut fut donné avec une vigueur extraordinaire. On aurait cru, un instant, que de tous les trésors de douceurs installés sur les étagères, en moins d'un quart d'heure il ne resterait absolument rien que des bouteilles mourantes, des flocons agonisants. Après dix minutes de dégustation sérieuse, chacun commença à mettre bas les armes. Son Honneur le Maire profita alors du moment pour proposer en termes chaleureux la santé de M. Humbert dont voici la réponse:

« Messieurs,

« En vous invitant à assister à l'ouverture de cet établissement dont la raison sociale est Humbert et Cie., se composant de MM. Nicolas Trudel, Xavier Trudel et de moi-même, à l'exclusion de tous autres, quoiqu'on en dise et quoiqu'on en pense, notre intention en vous réunissant ici était de bien vous convaincre, que nos produits couronnés de quatre premiers prix à l'Exposition Provinciale de Montréal méritent réellement l'encouragement qu'ils ont obtenus jusqu'ici.

« Ce sont exactement les mêmes que nous livrons journellement au commerce, et que je vous invite cordialement à goûter aujourd'hui.

« Votre présence ici me fait oublier les déceptions et les déboires que j'ai rencontrés dans mes premières tentatives d'éta-

blissement, mais votre sympathie me donnera de nouvelles forces pour surmonter les embarras que je pourrai rencontrer encore à l'avenir.

" Sans faire l'historique de mes ennuis, je crois devoir vous dire que la première main généreuse qui m'a été tendue, est celle de M. Joseph Benjamin Trudel, aujourd'hui notre agent général. Aussi lui en garderai je une longue reconnaissance.

" Il ne m'appartient pas de faire l'éloge de nos produits, j'en livre l'appréciation à chacun de vous, messieurs, ne réclamant qu'impartialité et justice.

Puis, M. C. A. P. Pelletier, député de Québec Est, dont on connaît la parole heureuse et sympathique, proposa la santé des propriétaires, à laquelle M. F. Xavier Trudel répondit comme suit :

Messieurs,

" Depuis que nous formons une société M. Humbert, mon père et moi, nous n'avons qu'à nous féliciter de nos rapports mutuels. M. Humbert a tenu et réalisé tout ce qu'il a promis et l'encouragement au public nous a donné la preuve que nos produits sont dignes de figurer honorablement sur nos marchés.

" Nous avons lieu de compter sur le succès, mais pour y faire arriver, chacun de vous, devra nous rendre justice et juger de produits en les goûtant sans préjugés ni parti pris.

" Espérons qu'il ne sera pas dit que le premier établissement canadien de ce genre fondé en ce pays a succombé par l'apathie, l'indifférence générale, ou une mesquine jalousie de quelques individus.

" Nous avons à cœur de manufacturer d'excellents produits, et nous ne vous demandons, en vous invitant à les goûter, que de les apprécier à leur juste valeur."

Après quelques autres discours les gourmets recommençaient la dégustation des liqueurs. Celle que l'on a courtisées le plus, sont : le curaçao, l'eau de vie d'étable, liqueur spiritueuse essentiellement nationale, le maraschino, la grande chartreuse, le rhum de la Jamaïque, et plusieurs autres dont les noms nous éclatent.

" Les liqueurs fabriquées dans la distillerie sont au dire des connaisseurs, des produits supérieurs et qui rivalisent avec les produits du même genre qui nous viennent d'Europe. De plus on les a ici à meilleur marché qu'à Montréal même, où il y a une distillerie de ce genre. Nous espérons que les produits de la distillerie de Humbert et Cie., seront accueillis avec la plus grande faveur auprès du public et qu'ils acquerront d'ici à peu la popularité la plus grande. Les québécois, le canadien pourra maintenant effectuer des mélanges délicieux qu'il pourra être fier de servir sur sa table; le curaçao et le rhum formant ensemble une liqueur d'un goût exquis; ce mélange a été hautement apprécié par des gourmets. hier soir.

" Nous croyons au succès de la maison Humbert et Cie., car déjà elle ne peut plus suffire aux commandes qui lui arrivent de tous côtés; il faut espérer que ce ne sera pas le public québécois qui lui accordera le moins de faveurs, et que maintenant dans nombre de maisons on remplacera le whiskey par le maraschino, la grande chartreuse, le old tom par le verjus, l'orgeat ou autres liqueurs et que l'on aura toujours le soin de corriger son eau-de-vie ou son genièvre par l'addition de quelque liqueur choisie, venant de la maison Humbert et Cie.

La maison a pour agent-général, M. B. Trudel dont l'activité et l'expérience dans les affaires, ne manqueront pas d'asseoir sur des bases solides de la distillerie."

L'organisation des granges aux Etats-Unis.

On lit dans le *Bulletin* de New-York :

A n'envisager le mouvement des fermiers qu'au point de vue de la question des transports et dans ses relations avec les Compagnies de chemins de fer, on serait tenté, sans autre examen, de le reléguer parmi ces agitations stériles et aveugles auxquelles les classes ouvrières aux Etats-Unis nous ont habitués depuis quelque temps. La divergence des opinions, l'opposition des idées, l'ignorance ou le mépris des lois économiques, voilà ce qui frappe, tout d'abord, l'observateur. Ici l'on réclame un tarif inflexible ne reposant que sur la distance; là, c'est le principe du bon plaisir des Etats, la révocabilité des chartes, à volonté; un troisième groupe fait appel au Gouvernement fédéral; un quatrième repousse l'intervention officielle; chaque Etat, chaque localité propose une solution différente. Le défaut d'unité éclate partout.

Mais sortez des limites de cette question spéciale, et élargissez l'horizon; vous vous trouvez en présence d'un fait général, continu, logique et puissant, qui mérite, à tous égards, d'être étudié. Une immense organisation nous apparaît, d'une étendue correspondante à celle de la République, et reliant entre elles les populations agricoles de l'Union; elle atteint aux proportions d'une grande force sociale, qui pètit et modèle cet élément destiné à une si large part de prépondérance dans les affaires de la nation.

Nous allons essayer de présenter une vue d'ensemble de l'Association des "Grangers," et d'en exposer le mécanisme et les moyens d'action.

Fondé, il y a quelques années, à Washington, par des employés du Bureau de l'Agriculture, l'ordre des "Grangers" ou des Patrons de l'Agriculture ne prit de développement notable que vers l'automne dernier. Les souffrances des fermiers et des cultivateurs de l'Ouest lui donnèrent alors un prodigieux essor. On vit des "Granges" se fonder de tous côtés, se mettre en rapport les unes avec les autres, et créer, en peu de temps, ce vaste réseau qui couvre aujourd'hui le pays. Il s'établit des rouages réguliers, une hiérarchie déterminée. Le pouvoir suprême fut confié à une "Grange Nationale, composée des maîtres de toutes les "Granges" d'Etats, tribunal de dernier ressort. Elle décide toutes les questions d'intérêt général, établit la constitution de l'ordre, et veille à l'exécution des lois. C'est le point de réunion où viennent se rattacher tous les fils de l'organisation. Ses bureaux sont dans la capitale de l'Union. Un Secrétaire et un Trésorier publient et distribuent des rapports hebdomadaires sur l'institution des nouvelles loges et sur la situation financière des anciennes. Une Banque de New-York, la Farmers' Loan & Trust Company, a qualité d'agent financier de la "Grange Nationale."

Les "Granges d'Etats," *States Granges* viennent au second rang. Il en existe une dans chaque Etat de la République. Elles sont formées par les maîtres des "Granges" locales.

Ce sont ces dernières qui constituent la base, les forces vives de l'Association. C'est dans leur sein que la force motrice et l'impulsion—régularisées et dirigées plus haut, s'engendrent et se renouvellent. C'est là que le travail d'agglomération et d'assimilation s'accomplit. C'est là que l'on s'enrôle, que l'on se réunit, que l'on se discipline.

Que faut-il pour faire partie de l'Associa-

tion? Justifier de sa qualité de fermier, de femme ou de fille de fermier, des conditions voulues d'âge et de bonne renommée, et verser 5 dollars dans la caisse de l'ordre. Ces formalités remplies, on est admis au nombre des Patrons de l'Agriculture. Des redevances mensuelles, se réduisent à quelques sous, sont prélevées sur chaque membre, afin de subvenir aux frais communs.

Voilà, en quelques lignes les cadres de la grande milice agricole.

Quel est son but? Que se propose-t-elle? Une belle et noble conquête, s'il faut en croire ses chefs: celle du bien-être matériel et du développement intellectuel et moral.

L'isolement et la monotonie caractérisent particulièrement la vie dans les campagnes américaines, et surtout dans l'Ouest. Séparés les uns des autres par de grandes distances, les cultivateurs du sol sortent rarement du cercle de leurs pénibles et incessants travaux. Les relations sociales n'existent pas ou sont remplacées, dans les contrées les plus sauvages, par des rencontres à main armée avec les Indiens et les malfaiteurs des frontières. Les immigrants des classes plus élevées et plus éclairées que la moyenne de ces pionniers, ceux de l'Europe méridionale en particulier, ont souvent reculé devant la perspective de cette existence dénuée de tout ce qui pourrait adoucir les rigueurs de l'expatriation et les épreuves de la colonisation.

Les "Granges" aspirent à rapprocher les habitants des campagnes; elles visent à rompre la monotonie de leur existence, et à faciliter l'échange et la diffusion des lumières.

Toutes les semaines, plus fréquemment encore dans les districts où la population est moins clair-semée, on s'assemble dans quelque grande salle désignée à cet effet. L'admirable sens pratique de l'Américain se révèle ici dans toute sa simplicité. Chacun apporte son panier de vivres et les ustensiles nécessaires; on se met à l'œuvre avec entrain; on prépare les mets; on se met à table. Le temps se passe à discuter les événements du jour, les sujets d'intérêt général ou local. Une bibliothèque, des journaux, offrent des moyens d'instruction à la portée de tous. Le "Granger" retourne le lendemain à sa charrue avec un précieux bagage d'idées et d'apports nouveaux, et avec d'utiles connaissances spéciales qu'il utilisera dans l'exploitation de son champ.

Car ces réunions ne servent pas seulement à retremper le moral du fermier; elles le préparent aussi aux travaux de son métier. Elles répandent les principes de la science agronomique, les procédés de culture, dont l'absence se fait totalement sentir dans ces régions peuplées, en grande partie, d'émigrants allemands, irlandais, scandinaves, recurtés au hasard, par des Compagnies de chemins de fer, et n'ayant généralement à leur service que leurs bras et leur robuste constitution. Les colons qui viennent des autres sections de l'Union ne sont pas toujours moins ignorants que les étrangers, et se composent souvent d'artisans et de citoyens séduits par l'espérance de faciles récoltes et par l'appât de terres offertes à vil prix. Tous ces éléments grossiers, incultes, hétérogènes, se fondent, s'amalgament et se façonnent dans le creuset de la "Grange." L'expérience des anciens cultivateurs devient un fonds commun où puissent les nouveaux arrivés. On se communique les données, qu'un long séjour peut seul quelquefois faire acquérir, sur le climat, la nature du sol, etc. La presse agricole y gagne des lecteurs qu'elle n'aurait jamais atteints autrement, et se fait

entendre ainsi, par voie d'interprétation, dans des foyers où l'on ignore le premier mot de la langue anglaise.

Nous avons parlé, dans un numéro précédent, des principes d'économie et d'ordre que les Patrons de l'Agriculture s'attachaient à faire prévaloir dans l'Iowa et dans le pays en général. Nous ne reviendrons point sur ce chapitre ni sur celui de la guerre entreprise contre les chemins de fer.

Ce que nous venons de dire suffit pour mettre en lumière un côté peu connu de l'Association des fermiers, et pour compléter le tableau du mouvement dont l'importance grandit de jour en jour.

Une organisation dont les ramifications s'étendent dans tous les sens, au Sud comme au Nord, à l'Est comme à l'Ouest, et qui constate et crée la communauté d'intérêts et de vues dans toute une classe de la société, doit préoccuper, à juste titre la politique et l'économiste, et nous en suivrons, avec attention, la marche et le développement.

MARCHE MONETAIRE.

19 décembre 1873.
4 heures P. M.

Les parts de banque se sont vendues aux prix suivants :

- Banque de Montréal : 79 à 179½.
- Banque de la Cité : 29 à 91½.
- Banque des Marchands : 25 à 103½.
- B. des Artisans : 265 à 99½.
- Banque Royale Canadienne : 25 à 93½.
- Banque C. de Commerce : 30 à 118½ ; 25 à 118.
- Cie Télégraph. de Montréal : 35 à 208½.

STOCKS.	Ache- teurs.	ven- deurs.
Banque de Montréal	179½	179½
Banque d'Ontario	103	104
Banque de l'A.B. du N.	91½	91½
Banque de la Cité	105	105½
Banque du Peuple	100	108
Banque Molson	189	185
Banque de Toronto	103	103
Banque Jacques-Cartier	108½	108½
Banque des Marchands	111	111
Banque des Towns, Est.	198	198
Banque de Québec	99	100
Banque Nationale	82	85
Banque Union	94	93
Banque des Artisans	114	118½
Banque Royale Canad.	100	100
Banque C. de Commerce	90	97
Banque Métropolitaine	85	88
Banque de la Puissance	99	100
Banque de Hamilton	50	70
Banque Maritime	23	40
Banque d'Echange	204	205
Ole Charbon intercol.	100	100
Huron Copper Bay Co.	80	85
Cie Télégraph. Montréal.	100	105
Cie Télégraph. du Peuple	80	85
Cie. Canad. Richelieu	100	108½
Cie. de Nav. Canadienne	128½	127
Cie. de Chars Urbains	213½	214½
Cie. du Gaz de la Cité	91	92
Merchant's Exchange	101	102
Montl. Inv't Ass. Stock	70	70
Soc. de Const. P. du D.M.	90	90
(Canada) Rolling Stock Co.	97½	95
Compagn. d'Equipelement	107	111
Cie. d'Engin du Canada	107	100
Manufacture de Coton	102	105
Compagnie d'Entrepôt	91	91
Graphic Print Co.	97	98
Cie. de Chars de l'A. N.	107	110
Stock de la Puissance	102	105
Bons de la Puissance	91	91
Déb. du Gov't 6 p. c. sig.	91	91
Déb. du Gov't 6 p. c. cy	91	91
Bons du Havre de Montréal, 6 p. c.	91	91
Bons du Ch. de G. T. 7 p. c.	91	91
Bons du Chemin de Fer Cham- plain et St. Laurent	92	92
D5 8 p. c. sterling	91	91
Bons Havre de Montréal	97	95
Bons Corp. de Mont. 8 p. c.	91	98
Bons Aqueduc, Montréal	107	111
Stock de Montréal 7 p. c.	107	100
Stock de Montréal 6 p. c.	107	100

Change.

- Banque de Londres, 60 jours 108½ à 109½
 - Traites en Or do pair à 1
 - Déb. de New-York, à 12.00 A. M. 110½ à 60
- Par L. J. FORGET,
Courtier,
63, Rue St. François-Xavier.

Magnifiques Places d'Affaires

QUATRE SPACIEUX

ET

SUPERBES MAGASINS

A

LOUER



En face de l'Hôtel Donegana sur la Rue NOTRE-DAME, dans un quartier où les affaires augmentent rapidement depuis deux ou trois ans.

Egalement avantageux pour le commerce en gros comme pour le commerce de détail à cause de leur proximité du Port, du Marché Bonsecours et de l'un des grands hôtels les mieux patronisés de la ville.

Deux de ces magasins ont près de 100 pieds de profondeur avec CAVE spacieuse éclairée, parfaitement égoutée et couverte d'un bon plancher ; magnifique PLATE-FORME au second.

Site très-avantageux pour le commerce de Marchandises Sèches, Groceries, Vins, etc., Marchands de Meubles, de Fer, de Faïence, de Peintures, etc., etc.

Le magasin No. 36, actuellement occupé par M. Girard, est muni de tablettes, de magnifiques COMPTOIRS et de tout ce qui est nécessaire pour le commerce de MARCHANDISES SECHES.

Les travaux pour achever ces constructions vont être repris immédiatement et les

Magasins seront prêts à être Loués vers le milieu de Mars prochain

— AUSSI —

A LOUER

avec les magasins ou séparément

QUATRE LOGEMENTS

de première classe, contenant toutes les améliorations modernes

Gaz, Bains, Water-Closets, etc.

Quartier des plus salubres : en arrière

Vue magnifique sur le Fleuve et de l'île Ste. Hélène

AVEC

COUR HANGARDS, Etc.

**AMELIORATIONS DE MANIERE A REN-
CONTRER LA CONVENANCE DES
LOCATAIRES.**

PRIX TRES-MODERES

Pour plus amples détails s'adresser sur les lieux à M. HENRI GIRARD

ou au sous-sol,

ALPH. DESJARDINS,

No. 30, Rue St. Gabriel.

24 déc.

A VIS

Est par le présent donné que du PREMIER DE DECEMBRE les affaires de notre maison se feront sous les nom et raison de

THIBAudeau, GENEREUX & Cie.
à Montréal.

THIBAudeau, FRERES & Cie.,
à Québec

THIBAudeau, BROTHERS & Co.,
à Manchester, (Angleterre)

THOMAS, THIBAudeau & Cie.
Montréal, 23 novembre 1873.

A LOUER



ONZE MAGASINS neufs de 1re classe, situés sur les Rues de Brésolles et St. Dzier. Cinq de ces magasins ont des SOUS-CAVES pour les vins. Tous ces magasins sont construits forts et solides et peuvent servir comme magasins d'entrepôt.

Les Caves et Sous-caves sont à l'épreuve de l'eau dans les temps d'inondation.

Possession le 1er Février ou le 1er Mars prochain. S'adresser à

J. G. GUIMOND,
Proc. des Dames de l'Hôtel-Dieu.

1^{er} déc.

SOCIÉTÉ

DE

Construction St. Jacques

BUREAU DE DIRECTION

J. P. ROTTOT, éor. M. D., Président.
ALFRED C. TRUTEAU, éor., Vice-Président,
EDMOND BEAUVAIS, éor., Secrétaire-Trésorier.

DIRECTEURS

- JACQUES GRENIER, éor.
- CHS. DESMARTEAU, éor., Conseiller.
- JOS. BRUNET, éor., Conseiller.
- ARTHUR DESJARDINS, éor.
- J. W. CREVIER, éor.
- OLIVIER ROBERT, éor.
- JOS. BEAUCHAMP, éor.

AVIS est par les présentes donné que le Bureau de la Société est maintenant ouvert au No 352½, rue Ste. Catherine.

Le paiement des souscriptions commencera d'une manière régulière, le Premier Lundi de Janvier prochain.

Ceux qui désirent joindre la société, doivent se hâter de le faire, car il ne reste plus qu'un petit nombre de parts disponibles. Ce succès est dû aux avantages considérables que cette société donne aux actionnaires. Nous prions le public de bien comprendre comment notre société l'emporte sur toutes les autres. Par exemple, celui qui, dans les autres sociétés de construction gagne ou achète une appropriation de \$2,000 est obligé de remettre dans l'espace de dix ans, la somme entière, plus ses versements hebdomadaires.

Dans la nôtre, au contraire, celui qui gagnera ou achètera une appropriation de \$2,000 ne sera obligé de remettre que \$1,500 plus ses paiements hebdomadaires, il fait par conséquent un profit clair de \$500 de plus que dans toute autre société dans le même espace de temps.

Par ordre du Bureau de Direction,

J. P. ROTTOT,
Président,
ED. BEAUVAIS,
Sec.-Trésorier.

10 déc.

La Banque du Peuple

AVIS

Est par le présent donné que William Francis, éor. marchand, de Montréal, a été le 17^o octobre courant, admis comme membre de la Corporation de LA BANQUE DU PEUPLE, à la place de NELSON DAVIS, éor., qui a résigné.

A. A. TROTTER,
Cassier.

Montréal, 29 octobre 1873. bm cips

Acte concernant la Faillite, 1869

Dans l'affaire de

LUDGER LACROIX, FALLI.

Un bordereau des dividendes a été préparé et restera ouvert aux oppositions jusqu'au CINQUIÈME jour de JANVIER prochain, après lequel jour les dividendes seront payés.

G. H. DUMESNIL,
Syndic,

Montréal, 16 décembre 1873. 11 12



SOUSSIONS

POUR

L'Approvisionnement

DU

Pénitencier de St. Vincent de Paul

POUR L'ANNEE 1874

Des SOUSSIONS cachetées, portant sur l'endos "Soumission pour l'approvisionnement du Pénitencier," seront reçues par le soussigné, à son bureau, jusqu'au

Cinq Janvier prochain, à midi

d'après les conditions plus bas mentionnées pour les articles suivants, savoir :

COMBUSTIBLES.

Bois de chauffage 300 cordes
Charbon, mou 70 ton, dur 30 tonnes. 103 tonnes

PROVISIONS ET EPICERIES.

Patates.....	500	minot
Orge de semence.....	50	do
Pois.....	100	do
Fèves.....	50	do
Farine d'avoine.....	233	livres
Farine de blé d'inde.....	230	do
Orge mondé.....	514	do
Riz.....	1070	do
Farine.....	250	quarts
Boeuf.....	17510	livres
Lard, inspecté.....	4000	do
Hareng.....	18	quarts
Morue.....	7200	livres
Beurre.....	500	do
Sel.....	20	sacs
Poitre.....	50	livres
Sucre.....	200	do
Thé.....	25	do
Melasse.....	400	gallons
Malt.....	6	lis
Houblon.....	12	livres
Avoine.....	600	minots
Foin.....	10000	bottes
Son.....	5	tonnes
Pailles.....	400	bottes
Savon.....	2000	livres
Tabac, Prince de Galles, (en palettes) 800		do
Huile de charbon.....	1200	gallons

MARCHANDISES SECHEES.

Echantillon de Toile Ecrue, de 36 pouces de large, 12 onces à la ver- ge.....	800	verges
Echantillon de Toile à Draps, 42 pouces de large, 18 onces à la verge.....	500	do
Echantillon de coton bleu.....	280	do
do de flanelle blanche.....	2000	do
do de Tweed gris.....	100	do
do de Coton gris.....	1200	do
do de grosse Etoffe à par- dessus.....	500	do
do de toile à voile, blanche.....	500	do
do de toile voile, noire.....	500	do
do de coton rayé pour che- mises.....	600	do
do de drap brun, 27 pouces de large, 18 onces à la verge.....	1000	do
do de draps, Havane, 27 pouces de large, 16 onces à la verge.....	1000	do
do de draps de castor bleue, [de sortie]....	70	do
Lainages.....	100	livres
Chapeaux de paille.....	240	
Chaussons.....	410	païres

QUINCAILLERIE.

Barres de fer cylindriques, 1/2 pc. à 1 pc.	55	paqts.
do do carrés 1/2 .. 2	16	do
Fer uni, pour fers à cheval 1 .. 2	4	do
do do do 1 .. 1	230	livres
do do do 1 .. 1	200	do
do do do 1 1/2 .. 1	400	do
do do do 1 1/2 .. 1	400	do
do do do 1 1/2 .. 1	400	do
do do do 1 1/2 .. 1	400	do
do do do 1 1/2 .. 1	400	do
do do do 2 .. 1	200	do
do do do 2 .. 1	400	do
do do do 2 .. 1	400	do
do do do 2 .. 1	1500	do
do do do 2 .. 1	800	do
do do do 1 1/2 .. 1	800	do
do do do 1 1/2 .. 1	800	do

Fer de Norvège, de 1 x 1/2 à 1 x 1/2 pouce	16	paqts
Charbon, 1ère qualité [de forge]	21	chald
Feuillard à cerceles de 1/2 p. à 2 x 1/2 do	22	paqts
Limes plates, 14 pouces	30	doz
do demi-rondes, 11 pouces	12	do
do do 3 x 12 do	12	do
do do 8 do	12	do
do do 7 do	6	do
Limes plates fines 12 do	12	do
do rondes 1 x 13 do	6	do
do brutes carrées	3	do
do rondes 1/2 pouce	3	do
Lingots de plomb [dur]	1000	livres
Block de zinc	1000	do
Acier assorti	600	do

Le charbon devra être de première qualité, la marque et le nom de la mine devront être mentionnés dans la soumission.

Le bois de chauffage, devra consister en part égale d'érable et de mélisier, de première qualité sans nœuds et tout fendu, mesurer trois pieds de la pointe à la taille et devra être coupé dans l'hiver de 1874.

Le charbon et le bois de chauffage devront être délivrés dans la cour du pénitencier, le ou avant le Premier de Juillet 1874.

La Flanelle devra avoir trente-six pouces de largeur et du poids de douze onces à la verge.

Les Draps Havane clair et brun, devront avoir trente-sept pouces de large, et du poids de seize onces à la verge, être tout laine et de première qualité.

Les Chaussons devront avoir été fait à la main et avec de la laine canadienne.

Les Chapeaux de paille devront être faits de paille de blé et bien confectionnés.

Les cent livres de Laine canadienne devront être de première qualité et filée au rouet.

Tous les articles plus haut mentionnés, excepté le bois de chauffage et le charbon devront être délivrés au pénitencier, lorsqu'il en sera requis sans frais additionnels. Les pe sonnes faisant des soumissions devront en envoyer des échantillons ainsi qu'il est spécifié plus haut.

FRS. Z. TASSÉ,
Gardien,

Pénitencier de
St. Vincent de Paul,
17 décembre 1873



Terres de l'Ordonnance.

Avis Public est par le présent donné que des Soumissions adressées au Département de l'Intérieur, Ottawa, seront reçues jusqu'à MIDI du 31 DECEMBRE COURANT, pour le loyer des Grandes Casernes de la Porte Québec, à Montréal connues sous le nom de Magasins du Commissariat et de Boulangeries, avec Cour.

Le bail sera pour trois ans, mais sujet à résocier, à la fin d'une année ou de toute période intermédiaire, au-dessous de 3 ans.

On exigera des Soumissions établissant le montant de la rente offerte et donnant les noms de deux cautions suffisantes pour le paiement de la dite rente, chaque 6 mois.

E. A. MEREDITH,
Député Ministre de l'Intérieur.

W. F. COFFEY,
Commissaire des Terres de
l'Ordonnance et de l'Amirauté.
Ottawa, 10 déc. 1873. ja

POISSON INSPECTE

Barils Hareng No. 1 du Labrador,
do do Saumon,

Boucauts et barils de morue,

A vendre chez

C. FRASER & CIE.

377 et 379, Rue des Commissaires

MONTREAL.

LIBRAIRIE

J. B. ROLLAND & FILS

Rue St. Vincent, Nos. 12 et 14

Spécialités d'articles de

Librairie et Papeterie

pour le commerce

TAPISSERIES

Anglaises et Canadiennes

CARTES A JOUER

Great Mogul, Highlander, Jacques-Cartier et Con-fédération

Almanach agricole, commercial et historique

DE

J. B. ROLLAND & FILS

POUR 1874

Brochure in 12 de 64 pages. Prix de détail cinq cents.

En vente à la Librairie de

J. B. ROLLAND & FILS,
Rue St. Vincent, Nos. 12 et 14

16 oct.

JOHN HOPE & CIE.,

Marchands Commissionnaires

Montréal,

Représentant en Canada :

MM. MOET & CHANDON, EPERNAY

" **BARTON & GUESTIER, BORDEAUX.**

" **JULES ROBIN & CIE., COGNAC.**

M. M. MISA, XERES DE LA FRONTERA

MM. COCKBURN SMITHES & CIE., OPORTO.

M. FREDERICK VALLETTE, MARSEILLES.

MM. BULLOCH LADE & CIE., GLASGOW.

MM. REINHARD & CIE., COBLENTZ.

MM. E. & G. HIBBERT, de Londres, exportateurs de la bière en bouteilles de MM. BASS & CIE.

MM. E. & J. BURKE, DUBLIN, exportateurs de Porter en bouteilles de MM. H. GUINNESS FILS & CIE, &c., &c.,

N.B.—On accepte les commandes que du Commerce de Gros.

Le Négociant Canadien

MONTREAL, MERCREDI, 31 DEC. 1873.

Banque d'Hochelega.

Une nombreuse réunion des actionnaires de cette nouvelle banque, a eu lieu lundi sous la présidence de M. L. A. Jetté, M. P., dans le but de choisir les directeurs.

Les Messieurs dont les noms suivent ont été élus directeurs : Louis Tourville, Jacques Grenier, F. X. St. Charles, Claude Melançon, Amable Jodoin, C. H. Letourneux et Michel Laurent.

Bilan des Banques.

Le numéro de la *Gazette Officielle* publié samedi nous fait connaître le bilan des banques d'Ontario et Québec au 30 Novembre dernier. Nous le reproduisons en même temps que celui du mois précédent :

	CAPITAL.	
	30 Nov. 1873.	31 oct. 1873.
Capital autorisé...	\$61,566,666	\$61,566,666
do souscrit...	58,016,816	58,017,316
do payé.....	53,947,157	52,877,138
	PASSIF.	
Circulation.....	\$26,926,891	\$28,533,640
Dépôts du gouvernement à demande.....	4,350,388	4,769,029
do après avis.....	4,887,025	4,668,424
do de publics à demande....	27,873,113	29,244,829
do après avis....	22,924,140	22,495,595
Du aux autres banques en Canada..	1,176,651	1,168,301
do à l'étranger.	1,753,556	1,512,085
do en Angleterre	4,062,276	6,096,018
Autres obligations.	227,766	200,109
Total.....	\$93,081,911	\$97,488,940
	ACTIF.	
Espèces.....	\$ 6,510,676	\$ 6,472,973
Billets du govern.	8,365,222	8,068,546
Billets des autres banques.....	3,732,852	4,432,710
Balances dues par autres banques en Canada.....	1,963,230	2,306,287
do do à l'étranger.....	5,445,749	6,374,518
do en Angleterre	3,130,478	3,037,613
Bons du gouvernement.....	1,223,075	1,358,334
Prêts au gouvernement.....	132,264	222,153
Prêts sur parts de banques.....	3,872,735	3,854,003
Prêts sur bons.....	1,887,922	1,922,573
do aux corporations.....	2,290,486	2,516,642
Billets escomptés..	116,278,850	112,084,554
do dus non-garantis.....	1,231,832	1,250,631
Garantis.....	1,374,295	1,337,503
Immeubles.....	976,114	971,779
Bâtisses des banques.....	2,222,909	2,163,047
Autres créances...	1,586,261	1,565,180
Total.....	\$156,016,023	\$159,959,052

Le commerce de bois.

Le commerce de bois subit depuis plusieurs mois une crise sérieuse et qui a pour résultat une énorme réduction de la production durant la présente saison. Depuis quelques années cette branche d'industrie avait pris un développement extrême. grâce à la ruine des forêts américaines, à la demande de l'ouest et aux grands incendies de Chicago et de Boston. L'excédant de production amena une crise sérieuse sur le marché d'Albany, et elle se fit sentir sur celui d'Ottawa. Des faillites nombreuses et importantes eurent lieu, et une paralysie quasi complète des transactions en fut la conséquence.

En même temps, le public et les gouvernements commençaient à se préoccuper sérieusement de la dévastation des forêts. On avait cru pendant longtemps que les richesses forestières du pays étaient inépuisables et l'on avait agi en conséquence. Un gaspillage effrayant d'une source de fortune et de revenus publics eut lieu sur toute la ligne, et l'on discuta sérieusement les moyens d'y mettre un terme. L'exemple des Etats-Unis était là pour nous apprendre les terribles résultats d'une politique imprévoyante qui ne songe pas au lendemain.

Le gouvernement de Québec ayant promis en 1868 qu'il n'y aurait pas d'augmentation de droits sur la fabrication du bois de service et des billots avant dix ans, ne pouvait rien faire dans ce sens pour le moment. Mais dans la province d'Ontario où aucun tel engagement n'existe, le commissaire de terres avait fait la recommandation de porter de 2 cts à 2½ cts par billot le droit prélevé.

Cette nouvelle créa beaucoup de sensation parmi les marchands de bois de la province voisine, et une assemblée fut convoquée au village de Renfrew, pour prendre en considération toute la question de la manufacture et du commerce de bois.

La première objection qui fut faite à l'augmentation projetée est très forte : — c'est qu'elle placerait le fabricant de bois d'Ontario dans une position inférieure à celui de Québec, puisque l'un et l'autre luttent sur les mêmes marchés en Angleterre et en Amérique.

Mais on ne voit point de moyen pratique de résoudre la difficulté, au moins d'une manière permanente.

Les forêts sont une source importante de revenus, et presque la seule qui assure l'indépendance des provinces. Le plus ou moins de taxes à prélever dépend nécessairement de l'état du trésor et des nécessités de la situation financière. Or, il est difficile

que les choses soient parfaitement égales des deux côtés de l'Ottawa, et conséquemment, il n'est pas aisé que l'on tombe d'accord sur la politique à suivre.

On a aussi discuté les mérites du système de location d'une année à l'autre tel que pratiqué dans l'Ontario, et celui des locations de 21 ans en vigueur à Québec. D'un commun accord il a été reconnu que le système d'Ontario était supérieur et devait être maintenu.

Les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité :

Proposé par M. P. White, secondé par M. Jonathan Francis et résolu :

Attendu que les marchands de bois du district d'Ottawa, province d'Ontario, viennent en concurrence directe avec ceux de la province de Québec sur les marchés anglais et américains, cette assemblée représente énergiquement au gouvernement d'Ontario l'injustice d'imposer des droits plus élevés sur le pin que ceux qui sont prélevés dans la province de Québec.

Proposé par M. Bannerman, secondé par M. Mohr, et résolu :

Que les marchands de bois et les propriétaires de limites d'Ontario et de Québec forment une association sous le nom "d'association des marchands de bois du Canada" pour l'avancement de leurs intérêts, la création de relations plus étroites entre eux, en sorte que les intérêts de l'un soient identiques à tous les autres. Que cette association se réunisse au moins deux fois par année, et plus souvent, si la chose est nécessaire ; que chaque membre paye une contribution qui sera déterminée lors de la prochaine réunion ; et qu'elle se réunisse à l'hôtel de l'Union, dans la ville d'Ottawa, le 27 janvier 1874 pour élire ses officiers et adopter les règlements pour la gouverne de l'association.

Proposé par M. John Dunlap, secondé par M. Jonathan Francis et résolu :

Que cette assemblée apprend avec plaisir que le gouvernement d'Ontario a renoncé à l'idée d'augmenter les droits sur le bois carré, durant la présente année, attendu que cette augmentation serait dommageable au commerce dans l'état de dépression où il se trouve en ce moment.

Proposé par M. Barnett secondé par M. James Carswell et résolu :

Que les garde-forestiers du gouvernement devraient recevoir instruction d'exercer une surveillance continuelle sur les colons, les fabricants de bois, leurs employés et autres, afin de les empêcher autant que possible, de mettre le feu dans les mois de mai, juin, et juillet, parce que les arbres tués par le feu à cette époque ne peuvent être changés en bois de service l'hiver suivant, ayant été attaqués par les vers ; tandis que s'ils sont tués plus tard, la même objection n'existe plus ; et qu'il est nécessaire que la législature d'Ontario passe une loi très sévère à cet égard et punisse toute infraction de l'amende et de l'emprisonnement.

Proposé par M. Bannerman secondé par M. White, et résolu :

Que dans l'opinion de cette assemblée,

aucun droit ne devait être prélevé sur les billots, attendu que le pays perd de gros sommes d'argent par le fait qu'ils restent dans la forêt et qu'il ne serait point profitable de les en sortir en payant le droit.

Un comité composé de MM. J. L. MacDougall, Robert Campbell, James Carswell et J. D. MacDonald fut chargé de rédiger une requête à la législature basée sur ces résolutions, et l'assemblée s'ajourna pour se réunir de nouveau dans la capitale le 27 janvier prochain.

En général les journaux d'Ontario condamnent et désapprouvent l'idée d'une combinaison des marchands de bois dans le but évident de contrôler la législation dans leurs intérêts, et en cela ils ont parfaitement raison.

De l'Ouest à l'Atlantique.

LETTRE III.

Dans ma dernière lettre, j'ai disposé des questions de distance et de temps entre Troy et Oswego par la route du lac d'Oneida, et entre les mêmes points par la route du St. Laurent et du lac Champlain. Je vais maintenant examiner les calculs de M. MacAlpine sur le coût du transport sur chacune d'elles respectivement. Les deux sont identiques jusqu'à Oswego, car les grands lacs sont ouverts aux propulseurs de 1,000 tonnes qui adoptent l'une ou l'autre; et c'est du mérite respectif des deux routes d'Oswego à Troy par canal avec un transbordement, et d'Oswego à Troy par le St. Laurent et le lac Champlain qui sont actuellement en débat.

Dans le rapport de MM. MacAlpine, Kirkwood et Childs, le coût du transport était évalué à 4 millièmes par tonne sur les canaux agrandis et à 20 millièmes sur les lacs. Dans son dernier rapport M. MacAlpine, après des calculs élaborés, en vient à fixer le coût du transport à un peu moins d'un millièm et demi sur les lacs et à 3 1/2 millièmes sur les canaux. La différence doit sans doute être mise au compte de l'amélioration de la navigation et des dimensions des navires.

10 DE CHICAGO A TROY, VIA LE ST. LAURENT ET LE LAC CHAMPLAIN.

Milles.	Prix.
1077 De Chicago à Kingston,—lac...	
134 Lac Champlain	
1200	\$1.82
160 De Kingston à Caughnawaga..	0.25
38 Canal Welland.....	
34 Canal Caughnawaga.....	
25 Canal Champlain.....	
87	30
40 Hudson.....	0.08
Coût total par tonne.....	\$2.45
20 DE CHICAGO A TROY, VIA LE LAC ONEIDA ET OSWEGO.	
1077 De Chicago à Oswego.....	
23 Lac Oneida.....	
1,100	\$1.82
21 Canal Oswego.....	
13 1/2 Canal au Lac Oneida.....	
6 Canal Oneida.....	
128 Canal Érié à Troy.....	0.59
160	0.59
Transbordement.....	20
Total.....	\$2.61

Soit une différence en faveur de la route du lac Champlain de 20 cts par tonne. Et cependant, M. MacAlpine déclare "qu'en comparant les prix, nous trouvons une différence de 47 cts par tonne en faveur de la route du lac Oneida, soit 17 p 100 de moins que par le canal de Caughnawaga." Bien que le même Monsieur avec MM. Kirkwood et Childs aient déclaré dans leur rapport de 1858 qu'en amenant un gros navire jusqu'à Whitehall "le coût serait de 20c moindre que par la voie d'Oswego, même si le canal Champlain n'était pas agrandi de manière à permettre aux gros navires des lacs de se rendre jusqu'à New-York" et ailleurs que lorsque les améliorations du St. Laurent et du canal Caughnawaga seront terminées, "ce sera de beaucoup le mode de communication le plus économique à la Nouvelle Angleterre et à New-York." Il n'était peut être pas nécessaire d'examiner la question aussi minutieusement. M. MacAlpine reconnaît le grand fait, qui n'a pas été contredit par la Chambre de Commerce d'Oswego, qu'il est impossible d'amener d'Oswego à New-York le navire de 1,000 tonnes des lacs sans alléger et transborder sa cargaison dans des barges de 500 tonnes.

Tout le monde admet aussi qu'il n'existe aucune difficulté quelconque à faire descendre ce navire par le fleuve St. Laurent jusqu'au lac Champlain, de décharger à Burlington sa cargaison de grains pour Boston, ou de se rendre à New-York sans transbordement et sans alléger. Ce sont des faits indiscutables. J'ai prouvé que dans le cas même où la cargaison pourrait être transbordée à Oswego au taux de 5,000 minots l'heure, il y aurait à ce port une détention d'au moins dix heures et que la route du lac Champlain est la plus rapide et la plus économique; que le coût de l'amélioration de la route d'Oswego serait d'au moins \$25,000,000, tandis que l'amélioration du lac Champlain à Troy est évalué à \$6,000,000.

La route du St. Laurent profiterait à tous les Etats de l'Est, aussi bien qu'à New-York, et placerait toutes ces localités en relations directes avec les Etats de l'Ouest, le Haut-Canada et les grandes régions boisées de la vallée de l'Ontario.

La Chambre de Commerce d'Oswego déclare "que la route du lac Oneida à l'avantage d'être ouverte deux semaines plus tôt le printemps et de fermer deux semaines plus tard l'automne;" tandis qu'il est de fait que le canal du St. Laurent et le lac Champlain sont ouverts quinze jours plus tôt et fermés quinze jours plus tard. Tout le monde a entendu parler des brouillards de l'île de Terre-Neuve et du golfe St. Laurent; mais c'est la première fois que l'on entend mentionner ceux du St. Laurent au dessus de Montréal.

La Chambre de Commerce d'Oswego ajoute que "c'est la plus ancienne route." C'est encore une erreur, car j'ai devant moi un document qui prouve que le major général Ira Allan, du Vermont, s'adressa au gouverneur-général Baldwin, du Vermont en 1784 "pour obtenir la permission d'ouvrir un canal maritime du lac Champlain au fleuve St. Laurent par la Rivière Saurel."

La question me paraît d'une si grande importance pour les deux pays que j'ai voulu que les faits relatifs à l'une et à l'autre route fussent connus. J'ai prouvé que l'assertion de M. MacAlpine qu'il y a 165 milles de navigation par canal au-dessous d'Oswego sur la route du lac Champlain est une erreur, et que sitôt que le St. Laurent sera amélioré, les canaux de ce fleuve ne seront pas employés en descendant. Le

premier canal est celui de Caughnawaga, long de 31 1/2 milles entre le St. Laurent et le lac Champlain. Le second est celui de Whitehall, long de 25 milles entre Whitehall et Port Edward, en tout 59 1/2 milles. L'amélioration de l'Hudson jusqu'à Troy, distance de 40 milles, participe plutôt au caractère d'un fleuve qu'à d'un canal; mais dans la supposition même que ce serait un canal, nous aurions encore 99 1/2 milles sur la route du St. Laurent, au lieu de 165 milles, suivant l'assertion de M. MacAlpine, contre 200 par la route d'Oswego.

Le fleuve St. Laurent au-dessous de Kingston a tout ce qui constitue la navigation des lacs, tant sous le rapport de la rapidité que sous celui de l'absence d'embarras.

Mais on objecte que le traité de Washington, tout en donnant aux Etats-Unis le droit de se servir des canaux du St. Laurent, "ne protège ni ne s'étend au canal de Caughnawaga," et "que le gouvernement ne peut dépenser son argent sur un territoire étranger."

Les canadiens ne désirent pas que le gouvernement américain dépense de l'argent en Canada; mais je pense qu'ils désirent en arriver à une entente qui crée un sentiment mutuel de confiance dans le choix et l'usage de toute route par canal ou chemin de fer, qu'une partie de ces routes se trouve au Canada ou aux Etats-Unis, pour peu que le résultat de ce choix soit de réduire les frais de transport d'un point quelconque à un autre.

Il importe souverainement aux intérêts des deux pays de promouvoir les principes les plus libéraux de relations commerciales entre eux; et connaissant le sentiment qui existe en Canada, je suis sûr que tout sera fait pour assurer et garantir tout avantage réciproque qui pourra être demandé en matière de transport.

Le défunt M. J. B. Mills, ingénieur civil américain, d'une éminence et d'une expérience considérable disait en 1870 "qu'il est indubitable que le Canada, par sa configuration géographique, offre des avantages supérieurs même à la ville de New-York pour une route destinée au transport des produits de l'Ouest et du Nord-Ouest, et que les citoyens de New-York n'ont qu'à agir de concert avec les canadiens, pour en dériver les bénéfices, à très bas prix en considération des résultats favorables et inévitables."

"La distance depuis l'extrémité occidentale du canal Welland jusqu'à Troy est de 590 milles par la voie du St. Laurent et du lac Champlain, dont 500 milles sont de navigation non interrompue de lac et de fleuve, et 90 milles, en descendant par canal. Je conclus qu'il faudra quatre jours et treize heures pour transporter une tonne de fret du lac Érié à Troy. De plus, que la route du St. Laurent est ouverte 12 à 18 jours plus longtemps que le canal Érié, et que nous pouvons y transporter une tonne de fret à \$1.95 de moins que par cette dernière route."

M. Mills dit encore:—"On prétend que nous pouvons avoir un canal maritime depuis Oswego jusqu'à la mer. Ce canal aurait probablement 200 milles de longueur, coûterait probablement \$25,000,000, mais au nom du sens commun, pourquoi dépenser tout cela quand nous pouvons avoir une ligne meilleure, de plus grande capacité, plus rapide pour le quart de cette somme qui reviendrait en quatre ans au Trésor sous forme de droits."

C'est une satisfaction de savoir que cette opinion a été approuvée par Walter Shanly, Esq., ingénieur du canal Hoosac, qui, écrivant à M. Mills, disait:

"Je suis persuadé que la seule solution

du problème d'égaliser la capacité des communications entre le lac Érié et l'Atlantique avec l'accroissement du commerce de l'Ouest et de New-York, ne peut être trouvée que dans les travaux si bien décrits par vous.

C'est en core une plus grande satisfaction de savoir qu'en 1858, M. MacAlpine, d'accord avec ses collègues MM. Kirkwood et Childs, exprimaient la même opinion en déclarant que "l'économie de temps et de transport par le lac Champlain ne pourrait manquer d'attirer une très grande proportion du commerce des Etats de l'Ouest, de la Nouvelle Angleterre et de New-York et qu'assitôt que la route du St. Laurent sera améliorée, elle offrira le mode de communications le plus économique, non-seulement jusqu'à la mer, mais encore jusqu'à New-York et la Nouvelle-Angleterre."

Ma tâche est accomplie. Je me suis efforcé de rester dans d'aussi étroites limites que possible et je vous remercie pour l'espace que vous m'avez donné. On ne niera pas, je suppose, que le sujet est probablement le plus important dont nous puissions nous occuper dans le moment et auquel, je regrette de le dire, le dernier gouvernement n'a pas donné une attention suffisante. Je n'ai aucun doute de la supériorité de la route du nord par le St. Laurent, si elle est convenablement améliorée; et je ne doute pas non plus du résultat. La nature a été prodigue pour nous et tout ce qui reste à faire, maintenant, c'est d'appeler l'Art au secours de la nature pour adapter nos canaux et nos autres améliorations à la navigation naturelle. Vous êtes aussi intéressés que le Canada à cette politique. Depuis la confédération des provinces britanniques, nous ne sommes plus un faisceau d'états désunis, ayant chacun des droits égaux souverains. Nous sommes presque indépendants; nous avons des relations commerciales libres, sous un même gouvernement générale; déjà nous avons augmenté considérablement notre pouvoir financier et politique aussi bien que notre prospérité générale; et nous ne doutons nullement des avantages qui résulteraient inévitablement de la plus grande liberté du commerce entre le Canada et les Etats-Unis.

Par notre position géographique, nos intérêts comme nos territoires sont reliés. Les avantages naturels de l'un ou l'autre pays ne peuvent être développés d'une manière adéquate sans l'assistance et les bienfaits mutuels qui résulteraient d'un système bien concerté de commerce réciproque et de l'usage libre des moyens de transport entre eux.

JOHN YOUNG,
Montréal décembre 1873.

Buffalo, N. Y, février 1873.

James I. Fellows, Ecr.—Cher Monsieur,—Veuillez faire un nouvel envoi de votre Syrop d'Hypophosphite. J'ai fait usage d'autres préparations d'hypophosphite, mais elles ne sont pas comparables à la vôtre, que je crois la meilleure médecine en usage pour le système nerveux.

Je vous aiderai autant que possible personnellement et par la presse, car je crois qu'on ne le peut trop faire connaître.

Tout à vous,

W. T. HORNER.

Editeur du Buffalo Journal.

AVIS

Le soussigné a reçu les nouveaux étalons de farines d'après le dernier acte concernant l'inspection M. HUTCHISON, Inspecteur de Farines

27 octobre 1873.

Prix courants des Métaux, Ferronneries, etc., etc.

CORRIGES PAR LA MAISON C. H. LETOURNEUX.

- Les articles marqués d'un astérisque sont de manufacture indigène.
Acier fondu... par lb 0 11 .. 0 17
A ressort... do 0 08 .. 0 08
A lisses... do 0 05 .. 0 07
Ancres... par 100 lbs 7 00 .. 9 00
Antimoine... par lb 0 00 .. 0 00
Balances de comptoir, chaque... 2 25 .. 6 00
do plateforme do... 7 00 .. 46 00
do foin et charbon do... 110 00 .. 150 00
Bains en fonte... 12 00 .. 15 00
Bêches F. & W. No. 2... par douz. 0 00 .. 14 00
do Dunn No. 2... do 0 00 .. 11 50
do F. Fox No. 2... do 0 00 .. 10 50
do Kearney No. 2... do 0 00 .. 9 00
Boîtes à roues ordinaires par lb... 0 04 .. 0 05
*Thimble Skains, par set... 2 75 .. 8 00
Bouilloires de ferme, 30, 45, 60, 75 gls. couvercles extra.
Carvelles pressées par 100 lbs... 0 00 .. 7 75
do forgées... do... manquent
Cardes à laine No. 6 à 8 par doz paires 3 50 .. 4 50
do à chevaux do... 2 00 .. 2 25
Chaudières à Potasse... par 100 lbs 3 25 .. 3 50
do Sucre, chaque... 2 00 à 4 50
do en cuivre... par lb 0 40 .. 0 45
Chaudières manufacture indigène do 0 04 .. 0 44
Chevilles taraudées pour voitures... 45 0/10 esc. lst. 15c 11c 8 1/2
Chaines à mailles courtes (grelins) 3/16, 1/4, 5/16
do 7/8, 1 1/2 pouce
do à licou par douz. 4 1/2 pieds long 2 30 .. 4 00
do à traits do de paires 5 00 .. 9 00
do à ancras 3/8, 7/16, 1/2, 5/8, 3/4, 7/8, 1, 1 1/8, 1 1/4, 1 1/2, 1 3/4, 2, 2 1/4, 2 1/2 et au-dessus par 100 lbs
Clous coupés par 100 lbs
do 3 à 7 pouces... 0 00 .. 4 25
do 2 .. 2 25
do 1 1/2 .. 0 00 .. 5 00
do 1 .. 0 00 .. 5 75
do pour barils à farine 7/8, 1, 1 1/8, 1 1/4, 1 1/2, 1 3/4, 2, 2 1/4, 2 1/2 et au-dessus (en caisse de 50 lbs)
do à finir 1, 1 1/4, 1 1/2, 1 3/4, 2, 2 1/4, 2 1/2 et au-dessus (en caisse de 50 lbs)
do coupés rivaux (en caisse de 50 lbs)
do à cheval 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100
Coffres forts (Kershaw) selon grandeur et fini
Couchettes en fer simples et doubles
Couplets... voir la liste
Courroies (Belting) en cuir 1 à 30 p.
do par pied... 0 07 1/2 .. 3 50
do en caoutchouc... voir liste
Couteaux à foie et paille, par douz. 0 00 .. 12 50
Crim frisé par lb... 0 30 .. 0 50
Ecrus carrés selon grandeur par lb
do Hex do do 0 10 .. 0 27
do Emery do do 0 08 .. 0 10
do Encantes Wright patentes. do 0 00 .. 0 12
do de Wilkinson's garanties do 0 00 .. 0 10
Epingles... voir liste
Essieux... voir liste
Etrilles étamées... par douz 1 20 .. 3 00
do en cuivre... do 1 80 .. 4 50
do noires... do 0 90 .. 2 50
Etain en barres... par lb 0 35 .. 0 37 1/2
do en saumon... do 0 34 .. 0 36
Etaux de forgeron... do 0 11 .. 0 15
Eviers patentes, selon grandeur, chaque... 1 25 .. 5 00
Fer en barre écossais... par 100 lb 3 25 .. 3 3 1/2
do do do affiné do 3 50 .. 3 70
do do Staffordshire do 3 25 .. 3 3 1/2
do do do do affiné do 3 58 .. 3 70
do do Suède... par lb 0 06 .. 0 07
do do angle do 0 05 1/2 .. 0 06 1/2
do do tous à cheval Norvège do 0 00 .. 0 07
do do carvelles... par 100 lb 4 00 .. 4 50
do do plaques communes à bouilloires 0 04 .. 0 05
do do Lowmoor... do 0 09 .. 0 10
Fer en feuille... par lb. 0 04 .. 0 5
Fer en feuille à clous—
Fers à chevaux... do 0 00 .. 0 07
Fentillard à clous... do 0 00 .. 0 00
do do cercles... do 0 00 .. 4 25
Fers à flaque... par lb 0 04 .. 0 04 1/2
Fil de fer poli... par 63 lbs 3 50 .. 0 00
do galvanisé... do 0 00 .. 0 00
do cuivre jaune... do 0 35 .. 0 45
do do rouge... do 0 40 .. 0 55
Fo urches par douzaine Ire qualité :
do à foie, fourches ordinaires 0 00 .. 5 25
do do do do do 0 00 .. 7 25
do do do do do do 0 00 .. 9 00
do do do do do do 0 00 .. 11 00
do do do do do do 0 00 .. 13 25

- Fusée de Mine :
do pour miner à sec... par 1000 pds 0 00 .. 3 00
do do de l'eau No. 2 do 0 00 .. 6 00
do do do double do 0 00 .. 9 00
Fonte par tonneau :
do Canadienne... nominal
do Calder... 38 00 à 37 00
do Coltness... manque
do Dulmellington... manque
do Eglington... 34 00 à 31 50
do Gartsherrie... 37 50 à 38 50
do Summerlee... 37 00 à 37 50
do pour charrires... par lb 0 04 à 0 05
Fer blanc par caisse :
do Chateaufort... 11 00 à 11 50
do do IX... 13 00 à 13 50
do do IX... 15 00 à 14 50
do do DC... 10 00 à 10 50
do do DX... 12 00 à 12 50
do do JC 12 x 12... 11 00 à 11 50
do do IX 12 x 12... 13 00 à 13 50
do do Coke 1X... 9 50 à 10 50
do do IX... 11 50 à 12 50
Grelots... voir liste
Haches communes... par douz 0 00 à 9 00
do ordinaires... do 0 00 à 11 00
do améliorées... do 0 00 à 12 00
do do amélioré acier... do 0 00 à 13 00
do do à équarrir 6 à 7 lbs dq 0 00 à 30 00
do do do 7 à 9 lbs do 0 00 à 33 00
do do do au-dessus de 9 lbs do 0 00 à 38 00
do do charpentiers... do 0 00 à 18 50
do do de navire do 0 00 à 25 00
do menuisier avec manche, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100
Hachettes à lattes et bardeaux, \$3 1ère, \$4.50 2de
Machines à perforer avec tarière
chaque Nos. 1 à 3... 5 50 à 7 00
Machines à tordre le linge... 6 00 à 10 00
do \$5.25, \$5.00, \$6.50
do à driller, No. 1, No. 2, No. 3
Machines à mortaiser, No. 1... 0 00 à 16 00
do do do 2... 0 00 à 18 00
Marteaux en fer par douz... 2 50 à 6 00
do do acier do 6 50 à 10 00
do do de forge (Sledge) par lb... 0 10 à 0 15
do do do acier solide... 0 30 à 0 40
Meules par lb... 0 01 à 0 02
Outils en bois pour menuisier... voir liste
Papier sablé par ramme... 4 00 à 5 50
Pelles F & W polles No. 2 par douz. 0 00 à 14 00
do do Dumm's do do 2 do 0 00 à 11 00
do do F Fox do do 2 do 0 00 à 10 00
do do Kearney's do do 2 do 14 50 à 22 50
do do à grain F & W do do inférieures do 9 25 à 13 50
Pentures à gonds... par lb. 0 06 1/2 à 0 7 1/2
do do de sur palâtre do 0 08 à 0 10
do do en T lourdes do 0 08 à 0 10
do do Strap do do 0 08 à 0 10
Poêles doubles 2 1/2 pieds... 10 00 à 12 00
do do do 3 do 12 00 à 18 00
Poêles à frire polles à manches courts 2 50 à 8 00
do étamées... 2 75 à 9 00
Plomb en saumon... par 100 lbs 7 00 à 7 50
do en feuille... do 7 50 à 7 75
do à tir... do 7 00 à 7 50
do tuyaux à gaz... par lb 0 08 1/2 à 0 00
do do enu... do 0 08 1/2 à 0 00
do do de renvoi... do 0 09 à 0 00
Poudre à miner par baril de 25 lbs... 3 75 à 0 06
do \$1.25, \$1.50, \$1.75
do à tir F, FF, FFF
do en canistes 1 lb et 1 lb p. doz 2 25 à 4 00
Pompes à citernes... 2 30 à 4 20
do aspirantes et foulantes... 3 00 à 20 00
Plaques de socs écossais... par lb 0 06 1/2 à 0 00
do do Trois-Rivières do 0 05 à 0 6
Ressorts de voiture par lb voir liste... 8 12 1/2 à 0 14
do cuivrés par chaînes et sofa... 0 07 à 0 08
Reaux en acier chaque... 1 10 à 1 20
Rivets noirs... 8 oz à 20 lbs 0 15 à 2 75
do do étamés... 8 oz à 8 lbs 0 20 à 1 57
do do à poies, v'cit trés, pelles... 0 15 à 0 20
do do pour tonneaux... par lb 0 10 à 0 18
do do en cuivre... do 0 45 à 0 50
do do à bouilloires... do 0 07 1/2 à 0 08
Sofflets de forge ordinaires... 16 00 à 50 00
do do circulaires... 30 00 à 55 00
do do portatifs... 28 00 à 44 00
Serrures... voir liste
Scies rondes ordinaires 30 pouces... 0 00 à 13 00
do autres grandeurs... voir liste
do do à bardeaux 36 pouces... 25 25 à 0 00
do do autres grandeurs... voir liste
do do aspirantes et foulantes... 1 10 à 0 00
do do godard 5 pieds Ire qualité... 2 35 à 0 00
do do do 2de do 1 75 à 0 00
do do autres longueurs... voir liste
do do bois de cories Ire qualité 36 pc. 0 00 à 5 50
do do do 2me do 0 00 à 4 40
do do autres longueurs... voir liste
Socs de charrires écossais } voir plaques de socs
do do T-Rivières }
* Tarières et mèches en tarières... voir liste
Toile du Canada par boîte :
Hatton... 8 5 1/2 à 7 05
Swansea... 7 00 à 7 25
Budd... 7 00 à 7 25
Glamorgan... 7 00 à 7 25
F & W... 7 00 à 7 25
de Russie... par lb 0 16 à 0 17
do do imitation... manque
Toile galvanisée (best annealed) p. lb. 0 10 à 0 11
Tubes en fer par pied :
à gaz... 0 08 à 0
à bouilloires 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100
Voit liste.

Grains—		Nominal.
blé de Prim..... par 60 lbs.		
do Blanc d'hiver do		
do Rouge d'hiver do		
do Milwaukee No.1 do		
do do No.2 do		
do Chicago No.1 do		
do do No.2 do		
do do No.3 do		
Polv..... par 60 lbs.	72 1/2	0 74
Mais..... par 56 lbs.	66	0 68
Avoine..... par 32 lbs.	0 01	0 28
Orge..... par 48 lbs.	1 00	1 05
Graine de Lin..... par 60 lbs.	1 60	0 65
do Mill..... par 45 lbs.	2 75	0 00
do Trèfle..... par		
Houblon—		Manque
Régéol 1872..... par lb.		nominal
do 1873..... do		
Huiles—		Manque
Huile brute..... par gallon.	72 1/2	75
de Lin domestique crue do	72 1/2	80
do do bouillie do	72 1/2	77 1/2
do étrangère crue do	80	82 1/2
do do bouillie do	80	82 1/2
J Lard Extra..... do	80	85 1/2
do No.2..... do	75	80 1/2
do No.1..... do	60	62 1/2
De loup marin raffinée do	65	57 1/2
do blanche ord do	50	52 1/2
do palette do	0 48 1/2	0 59
do brune do	1 75	1 80
Dollive de bouche en fut do	1 00	1 15
do commune do	2 00	2 75
do bouche Baicalupi do	3 40	3 50
do en bouteille par caisse do	7 50	8 00
do de Bartonet Guestier do	8 50	9 00
do de bout do	6 50	6 75
do de bout do	6 50	6 75
do de Paget Bout do	2 60	2 70
do de Possal Bout do	3 40	3 50
do de Plagiol Bout do	2 80	3 00
do de do do	3 50	3 60
De morue..... par gallon.	60	61
De palmier..... par lb	0 1	0 1
De Castor..... par lb	13	11
Végétale..... par gallon.	80	85
Pérole raffinée..... par gallon.	19	20
Taines—		
Laines du Canada..... par lb.	30	31
Etrée do	25	28
Commune do	25	28
Noir do	25	28
Métaux—		
En boîtes..... par lb.		1 00
Métaux divers—		
Cross et Barckwell..... par douz	2 20	A 2 70
Joyau..... do	2 00	2 10
Plomb..... do	2 00	2 10
Pigot..... do		Manque.
Matières—		
Agrials..... par 60 lbs.		Manque.
Ammoniac..... do	3 00	3 50
Mélasse—		
Barbado..... par gallon	40	A 42
Centrifuge..... do		Manque.
Cuba..... do	25	30
Demerara..... do	27 1/2	32 1/2
Moscovade..... do	27 1/2	32 1/2
Nouvelle-Orléans..... do		Manque.
Porto Rico..... do		Manque.
Saint Louis..... do	23	24
Mine de plomb—		
Dôme..... par grosso.	2 00	2 10
Anglais..... par lb.	5	7
Produits chimiques, &c., &c.		
Alun..... par 100 lbs.	0 00	A 2 25
Bi-Carbonate de Soude, par baril		
de 112 lbs.	5 70	5 75
Bleaching powder..... par 100 lbs.	3 75	4 00
Borax..... do	27	30
Carbure..... par lb.	45	50
Carb. d'ammoniaque..... do	22 1/2	25
Carb. de soude..... do	80	90
Composé..... par 100 lbs.	1 10	1 25
Crème de Tartre, cristaux par lb.	30	32
do moulu..... do	32 1/2	35
Chlorate de Chaux..... par 100 lbs.	4 00	4 25
Extrait de Bois de Campêche		
en gros par lbs.	8 1/2	9 1/2
do 2-lbs..... do		9
do 1-lb..... do		11
do 1/2-lb..... do		12 1/2
do 1/4-lb..... do		14 1/2
do Assorti..... do		13
Fleur de soufre..... par 100 lbs.	3 25	3 50
Garnace hollandaise..... par lb.	15	16
do française..... do	10	12
Gomme Arabique..... do	25	35
do Irée..... do	40	50
do Sbelné..... do	45	55
Indigo de Madras..... do	65	75
do Manille..... do	55	65
Laque de teinture..... do	30	35
Noir de fumée..... do	0 1/2	7
Noix de Galle..... do	27 1/2	32 1/2
Pâte de Reglisse de Calabre do	18	20 1/2
do Sicile..... do	15	16
Sel Epsom..... do 190 lbs	00	2 5
Soude caustique..... do	5 75	5 00
Soude en Canon..... do	2 75	3 00
Soude..... par lb.	25	30
Sel de Soude..... par 100 lbs.	2 00	2 25
Salpêtre..... par baril	10 50	11 5

Poisson—		
Morue sèche..... par 112 lbs	4 75	5 00
do verte..... par baril	5 25	5 75
do en grenier..... par dralle	6 25	6 75
Hareng du Labrador		manque
Curo		do
Arichat		do
Saumon..... par tierce	20 50	21 00
do..... par baril	11 50	15 00
Maqueron..... No. 1		manque
do..... No. 2		do
do..... No. 3		nominal
Poisson blanc		5 10
Fruits		4 85
Sardines à l'huile 1/2 botte chaque	12 1/2	13
do 1/4 do	2 1/2	2 3/4
do do		manquent
Savon—		
Savon commun..... par boîte 60 lbs		1 40
do brun ordinaire..... par lb		0 04
do "marque de la couronne"..... do		0 05 1/2
do "toilette"..... par douz	0 30	0 75
do de Marselle rouge..... par lb.	0 07 1/2	0 08
do de bien..... do	0 08	0 09
Sel—		
Gros de Liverpool..... par sac	1 25	1 40
Fin..... do	0 00	1 40
Factory Filled..... do		2 25
Fin de table..... par douz	1 40	1 50
d'Hyères..... par minot	18	20
De Goderlech..... par sac.		manque.
Sucre—		
Centrifuge..... par lb.	8 1/2	8 1/2
Moscovade..... do	8 1/2	8 1/2
De Cuba..... do	8 1/2	8 1/2
Demerara..... do		Manque
Porto Rico..... do	8 1/2	8 1/2
Raffiné Écossais..... do	8 1/2	8 1/2
do Anglais blanc..... do		manque
Sucre jaune, No. 2)		
do No. 2 1/2) selon échantillon.		
do No. 3)		
Sucre blanc raffiné A..... par lb.	10 1/2	10 1/2
do "cussé"..... do	10 1/2	10 1/2
do "su poudre"..... do	10 1/2	10 1/2
do "pour confiseur"..... do	10 1/2	10 1/2
Tabac, manufactures		
Fancy Brigl..... par lb.	0 48	0 56
Bright..... do	0 30	0 40
Marques spéciales..... do	0 17 1/2	0 28
Mulogony..... do	0 17	0 28
Bright..... do	0 17 1/2	0 19 1/2
Noir à chiquer, sucré..... do	0 17 1/2	0 19 1/2
Marin..... do	0 17 1/2	0 19 1/2
Victoria..... do	0 17 1/2	0 19 1/2
Petit favori..... do	0 17 1/2	0 19 1/2
Diamond..... do	0 17 1/2	0 19 1/2
Prince de Galles Nos. 1 et 2..... do	0 17 1/2	0 19 1/2
do Nos. 3 et 4..... do	0 17 1/2	0 19 1/2
Américain à feuilles..... do		Manque
Canadien..... do	0 7	7 1/2
End—		
Starch..... par lb	0 80	0 90
Extra fin à choix..... do	0 70	0 75
Bon ordinaire à bon..... do	0 60	0 70
Commun à bon..... do	0 60	0 70
à bon..... do	0 75	0 80
à bon..... do	0 60	0 70
à bon..... do	0 40	0 50
Savon Hyson—		
Extra fin à choix..... do	0 80	0 90
Bon ordinaire à bon..... do	0 70	0 75
Commun à bon..... do	0 35	0 60
Hyson—		
Extra fin à choix..... do	0 60	0 70
Bon ordinaire à bon..... do	0 45	0 55
Commun à bon..... do	0 36	0 40
Japonais—		
Extra fin à choix..... do	0 60	0 65
Bon ordinaire à bon..... do	0 50	0 55
Commun à bon..... do	0 27 1/2	0 40
Twankay—		
Bon ordinaire à bon..... do	0 35	0 40
Commun à bon..... do	0 25	0 30
Souchong et Congou—		
Extra fin à choix..... do	0 65	0 70
Bon ordinaire à bon..... do	0 55	0 60
Commun à bon..... do	0 40	0 50
Oolong—		
Extra fin à choix..... do	0 70	0 75
Bon ordinaire à bon..... do	0 65	0 70
Commun à bon..... do	0 40	0 50
Vitres—		
Allemande par 50 pieds		
6 1/2 7 1/2 8 1/2 9 1/2 10 1/2 11 1/2 12 1/2 13 1/2 14 1/2		3 00
12 1/2 14 1/2 16 1/2		3 2 1/2
18 1/2 21 1/2		3 50
Spritueux, Vins, &c.		
Bière—		
Allsopp bouteilles..... par douz	2 60	2 70
do..... do	1 70	1 75
Bass..... do	2 70	2 75
do..... do	1 60	1 75
Jeffrey..... do		manque.
Mulle..... do	1 75	1 80
W. Younger et Cie, bouteilles..... do	2 50	2 60
Tennents..... do	2 50	2 60
do..... do	1 60	1 60
Eau-de-Vie—		
Graud frère..... par gallon.		Manque.
do..... do	5 50	6 00
Chaloupin..... par gallon.	2 40	2 50
do..... do	7 00	12 00
Biscuit, Dubouché et C ^e par gallon.	1 90	2 00
do..... do	6 00	6 25
Hennessy et Cie..... par gallon.	2 50	2 60
do..... do	8 50	9 00

Martell..... gallon.	2 15	2 30
do..... do	7 50	7 75
Jules Robin et Cie..... par gallon.	2 00	2 20
do..... do	7 00	7 50
Sazerac Desforges et Cie par gallon.	1 90	2 00
do..... do	6 50	7 00
Corau et Cie..... par gallon.		Manque.
do..... do	8 00	8 50
Inet Castillon et Cie..... par gallon.	2 00	2 20
do..... do	7 00	7 10
Central Vineyard Proprietors..... par gallon.	2 00	2 10
do..... do	2 00	2 10
Old Vineyard Proprietors..... par gallon.	2 00	2 10
Renault..... do	7 00	7 50
do..... do	1 00	1 20
Gerin..... par gallon.	2 00	2 20
do..... do	6 50	7 00
C. Bruchaut et Cie..... par gallon.	2 10	2 50
do..... do	7 50	8 00
Cognac—		
Boll and Dunlop..... par gallon.	1 45	1 45
DeKuyper..... do	1 74	1 74
do..... do	1 10	1 44
Houtman..... do	1 37 1/2	1 40
Henneker..... do	1 37 1/2	1 40
Key Brand..... do		manque.
Beuker..... do		do
Linenbrink..... do		do
Cognac Rouge—		
Boll et Dunlop..... par caisse.	6 60	6 70
DeKuyper..... do	6 90	7 00
Houtman..... do	6 50	6 60
Henneker..... do		manque
Key Brand..... do	6 50	6 60
Beuker..... do		Manque.
Linenbrink..... do		do
Cognac Vertes—		
Boll et Dunlop..... do	3 00	3 75
DeKuyper..... do	3 90	4 10
Houtman..... do	3 50	3 60
Henneker..... do	3 35	3 50
Key Brand..... do	3 60	3 70
Beuker..... do		manque
Cognac Jaunes—		
Key Brand..... do		manquent
Cognac Bleues—		
Key Brand..... do		manquent
Old Tom—		
Booth..... par caisse.	5 75	6 00
Bernard..... do	5 25	5 50
Flett..... do	4 50	4 75
Whisky Écossais—		
Ramsay..... par gallon.	2 00	2 10
do..... do	5 50	6 00
Bullock, Lade & Cie..... par gallon.	1 40	2 00
do..... do	4 50	5 00
Stewart..... par gallon.	1 70	1 80
do..... do	4 00	4 50
Whisky Irlandais—		
Cork Distillery..... par gallon.	2 00	2 20
Dunville..... do	2 00	2 10
do..... do	5 75	6 00
Whisky de Seigle—		
En douane..... do		30
Acquité..... do		80
Rhum—		
Jamaïque..... par gallon.	1 90	2 10
Demerara..... do	1 60	1 80
Cuba..... do	1 60	1 80
Vins Noirs—		
Valette..... par gallon.	0 85	0 90
Paul Emile Thomas..... do	0 85	1 00
Montillo..... do	0 80	1 00
Lacave..... do	0 90	1 40
Pemartlin..... do	1 20	3 00
Domecq..... do	1 00	1 25
Malvoisie..... do	2 10	5 00
Cramp Sutter et Cie..... do		5 50
do Amontillado..... do		6 00
do Paraxete..... do		6 00
Vin de Gingembre Ber-		
nard..... par douz.		3 50
do..... par gallon.		90
Domestique..... par douz.		3 00
do..... par gallon.		70
80		
Porto—		
No. 1, 2 et 3..... do	0 72 1/2	0 95
Tarragone..... do	0 75	1 00
Catalana..... do		Manque.
Mollner..... do		
Graham No. 1..... do		1 40
do No. 2..... do		1 50
do No. 3..... do		1 75
do No. 4..... do		2 25
Hunt..... do		1 15
4 00		
Otley, Cramp & Fries		
do ter's O..... do		1 30
do "OO..... do		1 45
do "OOO..... do		1 65
do "OOOO..... do		2 25
do autres marques..... do		2 10
Champagne—		
Moët & Chandon, No 1 bouteilles.	17 00	19 00
do..... do	19 00	20 00
do..... do	15 00	16 00
do..... do	15 0	

LISTE ALPHABETIQUE DES EPICERIES ET AUTRES MARCHANDISES

A VENDRE PAR

PIERRE JOLY & CIE

IMPORTATEURS ET MARCHANDS

O'Epicerie, Vins, Liqueurs, Tabac, Cigares, Farines, Lard, Jambons, Saindoux, Beurre, Fromage, Etc

No. 264, Rue St. Paul, et Nos. 209 et 211, Rue des Commissaires

MONTREAL

A	D	M	
Alun.....	Dattes.....	Maraschino.....	Rum de Jamaïque.....
Allumettes.....		Moutarde.....	De Demorara.....
Amandes.....	E	do Coleman.....	Régisso.....
do Molles.....	Epinglez de bois pour le linge.....	do de Wix.....	Raisins de Corinthe.....
do Dures.....	Eponsettoirs.....	do Française.....	Riz brut et Riz Moulu.....
do Ecailées.....	Epices moulués de toutes sortes.....	Macaroni.....	S
do Tarragone.....	Extrait de bois de Campêche.....	Alcasses.....	Savon de Castille.....
Arrow Root.....	Enveloppes.....	Magenta.....	Sol d'Epsom.....
Alcornoque.....	Eau de Cologne.....	Manches de Plumes.....	Son.....
Ale anglais.....	do Floride.....	Maquorau.....	Sirup de Minc. Winslow.....
Absynthe de Deyman.....	Eau-de-Vie.....	Muscades.....	Salpêtre.....
do Vermouth.....	Esprit de Vin.....	Marinades.....	Sel gros.....
do John Bull.....	Encra à écrire.....	Mastique.....	do fin.....
do Suisse.....	Eponges assorties.....	Mine de Plomb de James Domo.....	do en pots de Cristal.....
Anguilles Salées.....	Encra à marquer.....	Manches de Haches.....	Souffre en poudre.....
Ananas.....	Essence de Peppermint.....	Morue sèche.....	do en bâton.....
do conserves.....	Empois.....	do Verte.....	Sucre de toutes sortes.....
B	F	Miel.....	Savon de toutes sortes.....
Barley Pot.....	Flacons vides.....	Mèches de Lampes.....	do de Toilette de toutes sortes.....
do Pearl.....	Figues.....	N	Sirup de toutes sortes.....
Bainz.....	Farine.....	Noisettes.....	Sardines à l'Anchois et à l'ail.....
Brosses, assortiment complet.....	Farine d'avoine.....	Noyau.....	Stanten's Relief.....
Bière.....	do de blé d'Inde.....	Nitrokali.....	Sagu.....
Brûtes à couten.....	Ficelle à Laboureur.....	Noir de fumée.....	Soda à Pâto.....
Brandy.....	Fil à attacher.....	do Anglais.....	do Lavor.....
Bleu en boutons.....	do de couleur.....	do Américain.....	Séné.....
do en billes.....	Farine de Sarrasin.....	Noir à Souffler.....	Salsepareille.....
Biscuits de vanille.....	Fromage de toutes sortes.....	Noix du Brésil.....	do de Bristol.....
Bouteilles vides.....	G	Nourrices pour enfants.....	do de Duncan.....
do à bière.....	Graine de Tréfle.....	O	Saumon en quarts.....
do à Vins.....	Gingembre.....	Ochre rouge.....	do préservé en boîtes d'une livre.....
Bondes, toutes grosseurs.....	do Moulu.....	do jaune.....	Siron de Citrons.....
Beurre.....	Gélatine.....	Oranges.....	do Fraises.....
Borax.....	Grauu.....	P	do Framboises.....
Blanc de Céruse.....	do préparé.....	Plâtre pour la terre.....	do Salsepareille.....
Bouchons.....	Gin.....	Pommes Sèches.....	do d'Ananas.....
Biq d'Inde.....	Gomme Arabique.....	Poudre Vinée.....	do Gingembre.....
Bois de Campêche.....	do de Shellac.....	do de Seillitz.....	do Péches.....
Biscuits de toutes sortes.....	do de Dragon.....	Prunes.....	Seaux 2 cercles.....
Bois Rouge pour teindre.....	do à mâcher clarifiés.....	Porter de Londres.....	do 3 cercles.....
C	Graino de Lin pressée.....	do de Gurness.....	do d'Enfants.....
Chandelle.....	Gin Old Tom.....	do de Bloods.....	Sacs de papier de toutes grandeurs au prix de la manufacture.....
do de suif.....	H	Poivre Noir.....	Sauces aux Anchois.....
do Parafino.....	Harengs.....	do Blanc.....	Sauce de Harvey.....
do Belmont.....	Huile à Cheveux.....	do Moulu.....	do au Poivre.....
Coton à mâches.....	do de Rose.....	Pipes.....	do de Worcester.....
Cannelle.....	do Palma-christi.....	do de Fantaisie.....	T
do Moulue.....	Homard en boîtes.....	Plumes d'Acier.....	Tég de toutes sortes.....
Chocolat.....	Huile de Morue.....	Papier à Ecrire.....	Tésor des Nourrices.....
Clous de Girofle.....	do de Loup Marin.....	do pour Ecole.....	Térébenthine.....
do Moulu.....	do de Lard No. 1.....	do Note.....	Tumblers (Verres).....
Cable à Licou.....	do de Lard No. 2.....	do Enveloppe.....	Tubac de toutes sortes.....
Cristal à l'aver.....	do de Lin bouillo.....	do de toutes couleurs.....	do en Poudre.....
Café.....	do de pied de boeuf.....	Poudres.....	Tubes en Caoutchouc.....
do Moulu A.....	Huiles conservées en canistres.....	Poudre de Currie.....	Tétons en ca.....
do de B.....	Harengs fumés.....	Poils à Soupe.....	Truites Saumonées.....
do de C.....	Huile de Castor.....	do fendus à Soupe.....	Tinettes à Beurre.....
do de D.....	do de Charbon.....	Poils de Bois.....	Têtes de Clous.....
Composée.....	do de Foie de Morue.....	Pain Killer.....	V
Chartrouze.....	do Electrique.....	Pain Relief.....	Vermicelle.....
Cigares.....	do Vétérinaire, Gargling.....	Pilules de toutes sortes.....	Vitriol.....
Champagne.....	J	Parfumeries.....	Vinagre.....
Cidre Champagne.....	Jambons.....	Pois à Soupe.....	Vornifuge.....
Campbre.....	L	Poudre de Currie.....	Vins Claret.....
Curçon.....	Lard en quarts.....	Pastilles à Vers.....	do de Ports.....
Cook's Favorite.....	Liqueurs.....	Planches à Laver.....	do de Messo.....
Chicoree.....	do assorties.....	Poisons de toutes sortes.....	do Sherry.....
Cidre.....	Lignes à pêcher.....	Poisson Blanc.....	do de Bourgogne.....
C C Cordial.....	do à tracer.....	Poudre de Condition.....	do de Gingembre.....
Cruches vides, en Grès.....		do de Simpson.....	do de Champagne.....
Crayons de mine.....	R	do à Plâtre.....	Vitres.....
do Charpentiers.....	Raisins de toutes sortes.....	Peaux de Chamois.....	W
do Blanc d'Espagne.....	Résine (Arcanson).....		Whiskey.....
Cristal à Laver.....	Remède du Père Bruno.....		do Irlandais.....
Citrons.....			do Ecossais.....
Cristal pour teindre toutes couleurs.....			do de Solige.....
Cristal à l'aver.....			
Cordes à lingo.....			
Cire à cacheter.....			
Cuvettes à l'aver.....			
Chemines de Lampes.....			
Cirago.....			

SPIRITUEUX DOMESTIQUES

200 Tonnes } Whisky 50 O. P.
500 Barils }
300 do } Whisky de Seigle.

En lots convenables aux acheteurs

EN VENTE PAR

MORIN & CIE.,

10, Rue St. Nicholas.

H. CHARLEBOIS

Epicier en Gros et en Détail

Négociant en Vins, Spiritueux et Comestibles

No. 96, RUE MCGILL

Vis-à-vis le marché Ste. Anne

MONTREAL

24 juillet

NAZAIRE TURCOTTE

IMPORTATEUR

D'Épiceries et de Denrées Coloniales, Vins, Spiritueux

Etc., Etc., Etc.,

QUAÏ DE HUNT

BASSE VILLE

QUEBEC

8 mai

31 30

Fabrique de Colle Forte de Montréal

LABELLE, AUGER & Cie

FABRICANTS DE

Colle forte blanche, commune et Gelée, de Noir Animal, d'Huile de pieds de Bœuf et de Suif

FABRIQUE: COIN DES RUES LOGAN ET DUFRESNE

Bureau: 10, RUE DU PORT

MONTREAL

HOSPICE LABELLE, A. J. AUGER. 30-30

N. QUINTAL

Négociant en Epicerie, Spiritueux et Comestibles

EN GROS

No. 83, Rue St. Joseph

VIS-A-VIS "CITY HOTEL."

Assortiment général de Vins, Denrées coloniales, Fruits, etc., etc., importés directement.

HAMILTON & Cie.

IMPORTATEURS DE

Marchandises Sèches de Gout et d'Étape

05.—Rue St. Joseph,—105

Vis-à-vis la Ruelle Dupré

MONTREAL.

30-30

GAUTHIER, MAYRAND & Cie

IMPORTATEURS DIRECTS

279 & 281

Rue des Commissaires

OFFRENT AU COMMERCE

A DES

Prix Exceptionnels de Bon Marché

L'Assortiment le plus complet en

Épiceries générales anglaises et françaises,

Vins, Liqueurs, Champagne, Moselle de différentes marques et qualités,

Tabacs, Cigares indigènes, allemands ou de la Havane,

Produits français les plus variés, en

Sardines,

Moutardes,

Huiles,

Fruits,

Bougies etc.,

Bouchons,

Thés,

Cafés,

Sucres,

Melasses, etc.,

Autres denrées coloniales,

Farine,

Lard,

Saindoux, etc., etc.,

Poissons de toutes sortes,

Morue sèche et verte.

9 oct. 1878.

53

INSPECTION des FARINES

Le soussigné ayant été nommé Inspecteur des Farines pour la Cité de Montréal, informe respectueusement les commerçants qu'il a établi son bureau

Au coin des rues Commune et Colborne,

[ENTREPOT DE MOIR.]

Adresse du Bureau de Poste: Boite 645½

M. HUTCHISON.

23 oct.

132, RUE ST. JOSEPH

A mi-chemin entre la Rue McGill et le Carré Charboillez.

C. A. DEPOCAS

Épiceries, Provisions, Vins, Liqueurs, &c

EN GROS ET EN DETAIL

MONTREAL

30-30

J. L. CASSIDY & CIE.

IMPORTATEURS DE

PORCELAINES,

VERRETERIES ET VAISSELLE

339 et 341 Rue St. Paul,

BATISSE DES SŒURS, MONTREAL. 52

LA 'CITOYENNE'
ASSURANCE DU CANADA

Incorporate par un Acte spécial du Parlement et pleinement autorisée d'après les dispositions de l'Acte des Assurances.

Sous le patronage de

S. G. Mgr. BOURGET, Evêque de Montréal

Bureau Central, 175, Rue St. Jacques, MONTREAL

Sir HUGH ALLAN, President

Les personnes désirant assurer leur vie sont priées d'une manière toute spéciale d'examiner d'abord le prospectus de cette

Compagnie Canadienne Populaire

Lequel prospectus peut être obtenu de tous les Agents de la Compagnie et de

EDWARD STARK,

Gérant département de la vie. fm

14 janv.

AUX TANNEURS ET AUTRES

ON A BESOIN

POUR LA

Fabrique de Colle de Montréal

COIN DES RUES LOGAN ET DUFRESNE

de Déchets de Tanneries, d'Os, de Cornes, pour lesquels on paiera le plus haut prix du marché.

LA BELLE, AUGER & CIE.,

30-30

10, Rue du Port.

RICHARD BERNS

ANVERS (Belgique)

Agent du gouvernement canadien et de la ligne Allan

Expéditeur Commissionnaire en général

Marchand-Exportateur

6 août

CHARBON AMERICAIN

Le soussigné a le plaisir d'annoncer qu'il a conclu des arrangements avec les grandes

Compagnies Américaines

Qui lui permettent d'offrir sur ce marché du

Charbon Américain

DE TOUTE GROSSEUR

Au prix de la Liste de New-York

PLUS

LES FRAIS DE TRANSPORT

EN QUANTITE

D'une ou plusieurs Cargaisons

Pendant la saison de navigation de 1873.

Il reçoit aussi des commandes des particuliers pour quantité.

Au gré des Acheteurs

Livrable à domicile au plus bas prix du marché

LOUIS TOURVILLE,

Coin des Rues des Commissaires et St. Sulpice.

27-28

LA MEILLEURE POUDERE A BOULANGER

QUI EXISTE.



Est la seule originale et authentique.

ELLE NE DESAPPOINTE JAMAIS

Vendue par tous les Epiciers. 52

ETABLI EN 1860



J. T. LETOURNEUX

IMPORTATEUR

PEINTURES de TOUTES COULEURS

HUILES, VERNIS, MASTIC

VERRES A VITRES

LAMPES

CHEMINEES

COLTAR

PINCEAUX

ETOUPE

Etc., Etc.

VITRES, GLACES DE MIROIRS ET VITRES DE COULEUR
TAILLÉES A DEMANDE.

RECETTES POUR TEINDRES, &c.

Seul Agent pour la Puissance du Canada de la
Graisse Patentée de Dossors pour Essieux.

No. 259, Rue St. Paul, Montréal

Enseigne de la LAMPPE, PINCEAU et BARIL de Peinture.

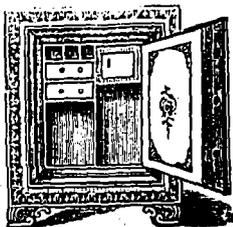
HOSPICE LABELLE & Cie

Marchands de

FARINES, GRAINS ET PROVISIONS,

No. 10, Rue du Port,

MONTRÉAL.



MANUFACTURE

DE

COFFRES FORT DE LA PUISSANCE

DE

GODFROY CHAPELEAU

A l'épreuve du Feu et des Voléurs, doublés en Acier et en Fer.

Constructeur de ponts en fer

AUSSI DE

GARNITURES INTERIEURES, pour voûtes en fer, avec portes à l'épreuve des voléurs.

PORTES ET VOLETS en fer à l'épreuve du feu.

PORTES EN FER pour Banques, Institutions Publiques et Charniers de Cimetières.

COFFRES DE SURETE, pour la préservation de documents importants, Billets de Banques, Dé-

bitures, etc.

SERRURES BREVETÉES, spécialement adaptées aux portes de voûtes, Banques, Coffres-fort et

Prisons.

OUTILS DE TAILLEURS DE PIERRE.

COFFRES-FORTS DE SECONDE MAIN pris en échange de coffres neufs, ou achetés au plus haut

prix du marché.

BUREAU—320 RUE ST. LAURENT.

USINE :

Coin des rues Ontario et St. Charles Borromée

MONTRÉAL.

9 Juillet 1872.

39

1873

NOUVEAUX POELES DE PASSAGE

A CHARBON

Poèles à L'Huile de Charbon

CHIEVRES, pour voitures brevetées.

RADIATEURS COMSTOCK, économie de 50 par cent sur le combustible.

CORNICHES et Ornaments de Rideaux.

VASES et TAMIS pour Charbon chez

L. J. A. SURVEYER,

524, Rue Craig, Montréal.

15 sept. 1873.

cm

A. DUBORD & CIE.

Importateurs de

CIGARES et MANUFACTURIERS de TABAC

En Gros et en Détail

227 & 229 Rue St. Paul, Montréal.

N. B.—Nous attirons l'attention spéciale du commerce sur notre tabac en poudre si avantageusement connu dans les Provinces du Canada.

C. H. LETOURNEUX

IMPORTATEUR DE

Ferronnerie,

Quincaillerie,

Coutellerie, etc., etc.

261 à 265, Rue St. Paul.

(Coin de la Ruelle Vaudreuil.)

MONTRÉAL

ETABLIE, JANVIER 1871

L'Agence Mercantile DU CANADA

MURRAY, MIDDLEMISS & CIE
Propriétaires

Traits Caractéristiques

UNE

INSTITUTION NATIONALE

SYSTEME PARFAIT

Supplément quotidien de changements et de noms nouveaux

C'est maintenant le temps de s'abonner

Un REGISTRE contenant la position financière, la valeur commerciale et le caractère mercantile des divers négociants de la Puissance est publié semi-annuellement.

Encouragez vos propres Institutions. Nous vous présentons un ouvrage canadien, le fruit de milliers de plâtres dépensés parmi des Imprimeurs Canadiens, de Fabricants de Papier Canadien, et *hoc omne genus*: nous n'envoyons pas à New-York pour la confection de tout notre ouvrage.

Nous offrons une épreuve raisonnable à ceux qui désirent s'abonner. On peut obtenir les conditions de l'abonnement en s'adressant au Bureau principal ou aux Succursales.

BUREAUX PRINCIPAUX EN CANADA.

Montréal, 95, Rue St. François-Xavier.

Toronto, 16 et 18, Rue Wellington, Est.

Hamilton, 20, Rue James.

Halifax, Rue Hollis.

St. Jean, N.-B., Rue Prince William.

Succursales au Etats-Unis

New-York St. Louis

Philadelphie Détroit

Baltimore Milwaukee

Albany Kansas City

Boston Rochester

Chicago Cincinnati

Portland, Orég. Buffalo

Grands Rapides Utica

Nouvelle-Orléans Quincy

San Francisco Toledo

St. Joseph Syracuse

St. Paul.

Louisville

SUCCURSALLES EN FRANCE, EN ALLEMAGNE ET EN AUSTRALIE.

Succursales dans la Grande-Bretagne.

Londres, 86, Cheapside et 1, Bow Lane, E. C.

Manchester, 38, Moseley Street et 6, 8 et 10, Bond Street.

Glasgow, 33, Benfield Street.

Edimbourg, 72, Princes Street.

Dublin, 10, Henry Street.

On s'occupe spécialement d'affaires locales par tout le continent de l'Amérique du Nord.

TABLES DE SALON

1,500 petites Corniches décou-
pées à jour

**Sofas-Canapés****PORTE-CHAPEAUX**

2,500 Chaises de jonc de toutes sortes et de
tous prix

SIDEBARDS FINIS A L'HUILE**C. E. PARISEAU**

449, RUE NOTRE-DAME
MONTREAL

(mil. 1879)

MAGASIN CANADIEN

DE

FERRONNERIE**H. BELINEAU**

IMPORTATEUR DE

Ferronneries

Et Fabricant de

FERRBLANTERIES

ENSEIGNE DE L'EGOUTINE ET DU
CADENAS

Nos. 193 et 195, rue St. Paul
MONTREAL.

Assortiment complet d'Huiles, Térébenthine, Peintures de toutes sortes, Vitres de toutes grandeurs, Vernis, etc.—Aussi: Poêles doubles à un ou deux fourneaux, Poêles de Cuisine à charbon et à bois, de fantaisie et autres.

S. CLOUTIER,

EPICIER,

Marchand de Vins et Liqueurs

EN GROS ET EN DETAIL,

No. 29,—Rue St. Joseph,—No. 29,
MONTREAL.

30-30

E. HUDON, FILS & CIE

IMPORTATEURS DE

Marchandises Sèches

Anglaises, Françaises et Américaines

374, — RUE ST. PAUL, — 374

MONTREAL.

E. HUDON, Sr.,
E. HUDON, Jr.,
ALPHONSE HUDON.

9 oct. 1873.

Compagnie de Garantie du Canada

Bureau principal, Montréal

Président,—SIR ALEX. T. GALT, K. C. M. G.

Vice-Président,—JOHN RANKIN, écr.,

Gérant et Secrétaire

OWARD RAWLINGS

LA SEULE COMPAGNIE licenciée
par le Gouvernement pour la trans-
action des affaires de garantie dans
tout le Canada.

Les bons de cette Compagnie sont aussi reçus
par

Le Gouvernement de Québec,

et par les principales banques, Chambres de
Commerce, et Corporations dans toute la Puls-
sance. 15-18

MORIN & CIE.

Courtiers et Commissionnaires

AGENTS POUR

M. J. P. WISER,

DISTILLATEUR

PRESCOTT, ONT.

MM. V. TURCOTTE & Co.

Fabricants d'Huile de Lin

QUEBEC, P. Q.

M. H. CORBY

MEUNIER, DISTILLATEUR & NEGOCIANT

EN GENERAL

BELLEVILLE, ONTARIO

No. 10, Rue St. Nicholas

MONTREAL

N. VALOIS & Cie

MANUFACTURIERS ET MARCHANDS DE
CHAUSSURES EN GROS

26 et 28, PLACE JACQUES-CARTIER

MONTREAL.

NARCISSE VALOIS.

JUDE VALOIS.

GAUCHER & TELMOSE

IMPORTATEURS DE

DENREES COLONIALES,

VINS ET SPIRITUEUX

Marchands de

FARINE, LARD, SAINDOUX, etc., EN GROS

No. 200 Rue St. Paul et 161 Des Commissaires,

MONTREAL.

G. GAUCHER.

52

L. W. TELMOSE.

Thomas, Thibaudau & Cie.

IMPORTATEURS DE NOUVEAUTES

En Gros Seulement, No. 330, Rue St. Paul.

THOMAS, THIBAUDEAU & CIE. Montréal,
THIBAUDEAU, THOMAS & CIE. Québec. MONTREAL,
THOMAS & THIBAUDEAU, Manchester. 62

**AGRICULTURAL
INSURANCE COMPANY**

CAPITAL \$500,000.
GOVERNMENT DEPOSIT \$100,000.

OFFICE

245 ST JAMES ST MONTREAL,

L. H. COFF, MANAGER.

AVANTAGES OFFERTS

1er. La plus grande garantie sous la forme d'un
vaste capital monétaire payé et cent mille
piastres déposées au gouvernement comme
sûreté pour les détenteurs de polices.

2ème. Cette Compagnie se borne à assurer les
propriétés rurales et les résidences isolées.

3ème. Cette Compagnie assure contre les pertes
et dommages causés par le foudre soit qu'il
y ait incendie ou non, ceci est ajouté à l'assu-
rance contre le feu et " l'Agricultural " est la
seule Compagnie en Canada qui offre cette
garantie aux détenteurs de polices.

27 Juin

ann q-em s et h

PIERRE JOLY & CIE.

IMPORTATEURS

MARCHANDS D'EPICERIES

Vins, Liqueurs, Provisions,

TABAC & CIGARES

261, RUE ST. PAUL, et 209 & 211, RUE

DES COMMISSAIRES

MONTREAL, P. Q.

Les Marchands qui s'établissent surtout trouve-
ront à cet établissement des avantages tant par la
variété du stock que pour la régularité des prix. 17

Ancelle & Morice

IMPORTATEURS

342 et 344

RUE ST. PAUL

Offrent en vente au commerce en
gros un assortiment complet de

PRODUITS FRANCAIS & ANGLAIS

Consistant principalement

Vins,

Genièvre

Eaux-de-Vie,

Liqueurs fines,

Conserves de toutes sortes

Fruits,

Etc., Etc., Etc.

Arrivé par les navires

" Euclide," " Jacques-Cartier," " Courrier du
Canada," de Marseilles

" Thrush" et " Hector," de Bordeaux

" Stratheden," d'Espagne

" Rock City," de Londres

Glenbervic," de Glasgow.

— AUSSI —

Une consignation de

Bouchons, Capsules, Fonges, Cham-
pagnes, Citrons et Oranges.